

# LA SCIENCE POPULAIRE

de



## SIMPLES DISCOURS SUR TOUTES CHOSES



LES

### ESPAGNOLES EN AMÉRIQUE.

—

L'écouvertes, conquêtes et établissemens des  
Espagnols en Amérique. — Christophe Colomb ;  
Fernand Cortès ; — François Pizarre ; Barthé-  
lemy de Las Casas ; — Jean Ginèz de Sépulvèda ;  
— Blasco Nugnèz de Vela.

*28. Octobre 1837.*

PARIS,

JULES RENOUARD, LIBRAIRE.

1837.



LA SCIENCE POPULAIRE  
DE CLAUDIUS.

*SOMMAIRE.*

DÉCOUVERTES, CONQUÈTES ET ÉTABLISSEMENTS  
DES ESPAGNOIRS EN AMÉRIQUE. — CHRIS-  
TOPHE COLOMB; — FERNAND CORTÈS; —  
FRANÇOIS PIZARRE; — BARTHÉLEMI DE LAS  
CASAS; — JEAN GINÈZ DE SÉPULVÉDA;  
— BLASCO NUGNÈZ DE VÉLA.

# LA SCIENCE POPULAIRE

de



## SIMPLES DISCOURS SUR TOUTES CHOSES



LES

## ESPAGNOLS EN AMÉRIQUE.



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD, LIBRAIRE,  
RUE DE TOURNON, n° 6.

1837.



19131/8

A. FARNÉ

THE HISTORY OF HUMANITY  
BY A. FARNÉ, M. D.

1861.

# LES ESPAGNOLS EN AMERIQUE.

Mes amis, nous l'avons vu (1), l'année 1492 est marquée par l'une de ces rencontres qui changent le cours des choses humaines. Cette année-là, trois petits bâtimens et cent vingt hommes, partis du midi de l'Espagne, trouvent au loin, dans l'Océan Atlantique, des terres inconnues et des hommes inconnus ; — d'abord une petite île, puis plusieurs autres, puis une île beaucoup plus grande, puis une autre encore qu'ils prennent pour le continent d'Asie. D'autres vaisseaux, repartis bientôt sur leurs traces, découvrent plusieurs autres îles, et enfin un con-

(1) *Simple discours SUR LA VIE ET LES VOYAGES DE CHRISTOPHE-COLOMB.*

tinent véritable, si vaste que, de bien des années, ils n'en apercevront la limite.

Je n'ai pas besoin de m'arrêter à vous faire sentir quelle nouveauté c'est là, dans l'ordre des connaissances. Il suffit de rapprocher ces découvertes des sérieuses objections contre lesquelles Colomb avait eu à lutter pendant huit ans. Les voyages de Colomb et de ses imitateurs répondent par le démenti le plus formel aux affirmations les plus positives de l'érudition sacrée ou profane.

Colomb apprend à l'Europe que, pendant ses interminables débats politiques et religieux, des millions d'hommes et de femmes se succédaient là-bas, depuis des milliers d'années sans que Moïse, Jésus ou Mahomet nous en eussent jamais fait soupçonner l'existence ; vivant et mourant, sans que jamais le vent d'est ou d'ouest leur eût porté la moindre nouvelle de nos Grecs et de nos Romains, de nos Empereurs et de nos Papes. Emportés par la même planète à travers les mêmes

espaces du ciel , éclairés et réchauffés par le même soleil , accessibles aux mêmes besoins , aux mêmes plaisirs et aux mêmes souffrances , — eux et nous , nous naviguions sur le même navire , en des chambres si parfaitement séparées qu'il y avait , de part et d'autre , ignorance égale sur le compte de ses co-passagers et voisins : chacun , de son côté , prenait sa cabine pour la terre entière et , sans scrupule , s'intitulait le genre humain .

De telles illusions ne tombent pas sans toucher à beaucoup d'autres . Les étranges nouvelles que les vaisseaux espagnols rapportent de l'occident (1) , ne se bornent pas à changer tel ou tel article de la géographie du xv<sup>e</sup> siècle , à remplir telle ou telle lacune des cartes d'alors . Vous vous rappelez *Pierre Martyr* désertant les écoles les plus renommées pour aller entendre de simples matelots ; c'est qu'en effet , à la place

(1) Il faut y joindre les nouvelles non moins étranges que les vaisseaux *portugais* rapportent de l'Orient .

des *Marinus de Tyr*, des *Ptolémée*, des *Aristote*, un nouveau maître de géographie vient de monter en chaire : l'EXPÉRIENCE ; laquelle professe, non plus d'après les antiques manuscrits latins, hébreux ou grecs, mais d'après un certain *livre* que vous pouvez nommer indifféremment : le monde, la nature, la réalité ; -- livre qui est assurément l'aîné de tous les livres ; livre toujours ouvert, partout et pour tous ; livre qui se sert à lui-même de dictionnaire et de grammaire. Vous conjecturez sans peine que si l'*expérience* trouve aujourd'hui (dans ce livre) une nouvelle géographie, elle pourrait bien y trouver, demain, une nouvelle astronomie ; après demain une nouvelle physiologie, et pourquoi pas aussi de nouvelles notions sur la réalité humaine elle-même, sur nos manières de voir, de sentir, d'agir ? de la sorte, il ne resterait bientôt plus rien à faire aux anciens livres.

Au reste, il s'en faut bien que les navigateurs du xv<sup>e</sup> siècle regardent les choses de ce point de vue. Co-

lomb lui-même est, avant tout, jaloux de se mettre en règle avec l'Eglise, et d'accorder ses découvertes avec la Bible ; et, bien qu'assurément son éclatante victoire sur ses adversaires de Lisbonne, de Palos, de Cordoue, de Salamanque, semblent l'inviter à opposer la *réalité* aux *apparences*, l'évènement aux préventions, — il est loin de s'arrêter à cette expressive antithèse, de s'y complaire, d'en tirer avantage ; il est loin surtout de la généraliser, de l'ériger en règle et de conclure du succès de son entreprise au succès de mille autres entreprises pareilles dans tous les ordres de connaissances, sans exception. Les voyages du xv<sup>e</sup> siècle ne sont pas de purs voyages de découverte ; il ne s'agit pas encore d'une reconnaissance désintéressée de la terre et de ses habitans ; il ne s'agit que de richesses et d'honneurs. Ce n'est pas la science qui a mis Colomb sur le chemin de l'Inde : c'est la rivalité commerciale de Gênes et de Venise.

Toutefois, si les découvertes de Colomb et de ses contemporains ne

prennent pas d'abord la place qui leur revient sous le rapport scientifique, le vaste champ qu'elles révèlent à l'activité européenne, n'en reste pas moins ouvert. Les Espagnols, qui y ont abordé les premiers, sont aussi les premiers à y revenir. Nous allons voir ce qu'ils y rapportent. Les Portugais, les Hollandais, les Français, les Anglais nous occuperont une autre fois.

---

Mes amis, reportons-nous un instant au premier voyage de Colomb, à cette première mise en contact de deux branches de la famille humaine, si différentes l'une de l'autre, si nouvelles l'une pour l'autre. Rappelons-nous ces habitans de Guanahani, de Cuba et surtout de l'hôpitalière Haïti; leur ingénuité respectueuse, leur timide empressement, leur caressant et cordial accueil; venus en quête de l'or, le Génois et les Espagnols ne peuvent résister à cette simplicité naïve: leur émotion perce à travers leurs desseins suspects. Il est aisé de voir

à la manière dont Colomb raconte la perte de la Santa-Maria, que Guanagari, son généreux hôte, a réellement trouvé le chemin de son cœur ; et, lorsque, au départ, le bon Indien laisse échapper des larmes, je suis sûr que l'Amiral (assez heureux, en son malheur, pour se permettre quelque chose d'humain) laisserait presque couler les siennes ; songe-t-il que son nouvel ami n'a pas reçu d'un ministre du Christ la goutte d'eau sans laquelle personne d'entre les héritiers du péché d'Adam n'est exempté des flammes éternelles ? — Non, des deux parts, ce sont des hommes, qui se reconnaissent, et se laissent aller aux affections de la nature humaine.

On ne me persuadera pas que l'amitié par laquelle Colomb paraissait répondre aux prévenances et aux services de ses hôtes ; sa confiance et sa douceur, alors que leurs respects le dispensaient de montrer sa force ; ses promesses de protection et ses présens, que tout cela n'était que faux — semblans et duperie. J'aime bien mieux supposer qu'il

entrevoit alors à l'égard de ces peuples un rôle auquel il n'avait pas songé en quittant l'Espagne : rôle de bienveillance et de tutelle, de protection paternelle et chevaleresque, d'éducation lente et pacifique. Christophe Colomb en s'éloignant de ces terres si verdoyantes, de ces hommes et de ces femmes si calmes, si simples, si nombreux et pourtant si dociles et si maniables, dans cet air parfumé, sous ce ciel pur, sur ces eaux limpides, Christophe Colomb se promit de revenir avec l'autorité des bienfaits ; déjà, peut-être, il voyait son nom, bénit et révéré de ces peuples, passer d'âge en âge, comme autrefois les saints noms de Cérès et de Triptolème, de Thésée et de Numa.

Du reste, en reprenant le chemin de l'Espagne, il en avait assez vu pour savoir que l'humanité envers ces hommes ne serait pas tout en sacrifice et sans profit. Il laissait derrière lui des richesses territoriales immenses, dans le climat le plus favorable ; des bois rares, des plantes utiles ; des positions précieuses

pour la défense ; d'excellens abris contre le vent et la mer ; de l'argent, des perles, de l'or : en somme, une magnifique perspective pour l'industrie et le commerce d'Europe. Les terres qu'il avait visitées à la hâte, lui promettaient, d'ailleurs, d'autres découvertes plus vastes encore.

Cet avenir, comment les Européens vont-ils se l'assurer ? Comment vont-ils, pour leurs établissements de sûreté et leur culture, acquérir des terres, entre celles que les Indiens occupent ? Comment vont-ils obtenir l'accès des mines d'or ?

Mes amis, la réponse à ces questions est dans le second voyage de Colomb ; c'est le second voyage de Colomb qui va décider, pour des siècles, du bonheur ou du malheur d'une des plus belles parties du monde. C'est à ce second voyage que l'on remontera comme à la source des plus terribles calamités ou bien des prospérités les plus consolantes.

— Ou plutôt, le sort de l'Amérique n'est-il pas décidé avant le départ de la seconde flotte espagnole ? Ce

second voyage, principe de l'avenir, n'est-il pas lui-même la conséquence du passé? L'exemple que le Génois et ses compagnons vont donner, à leur retour dans le Nouveau-Monde, germe des siècles à naître, n'est-il pas aussi le fruit des siècles qui ne sont plus? — Oui sans doute; le second voyage de Colomb, comme tout autre fait historique, est, tout à-la-fois, la *préface* et le *résumé* d'une longue histoire. Les quinze cents hommes que Colomb emmène (mineurs, prêtres, soldats, gentilshommes), et Colomb lui-même, — sont tels que les précédentes années les ont faits et ne changeront, dans la traversée, ni de nature ni d'habitudes.

Je suppose que vous ignoriez (autant que les Indiens, par exemple) d'où viennent ces hommes blancs et barbus qui débarquent sur leur rivage; de quelle école ils sortent; quels maîtres les ont instruits; à quelle doctrine, et à quelle discipline ils ont été formés et dressés; — n'est-il pas vrai que, pour savoir bientôt tout cela, il vous suffirait de suivre

les nouveau-venus et de les regarder faire?

Vous vous attristeriez du mal et vous réjouiriez du bien. Car vous n'êtes pas hommes à vous en prendre au disciple de ce qu'il aperçoit ceci et n'aperçoit point cela, — de ce qu'il a telle image présente à l'esprit et non pas telle autre, — de ce que telle chose l'attire qui nous repousse, telle chose le repousse qui nous attire; — en un mot, vous ne vous en prenez pas des résultats de l'éducation à celui qui la reçoit; vous ne vous en prenez pas même à celui qui la donne. Vous vous en prenez aux convictions et aux habitudes sur lesquelles celui-là s'est, à tort ou à raison, reposé du succès de ses soins. (1)

Or, quelle occasion plus favorable

(1) IL EST UNE ÉDUCATION DANS LAQUELLE LE MAÎTRE ET L'ÉLÈVE SONT UNE SEULE ET MÊME PERSONNE; et là, aussi, bien souvent, il y a lieu à corriger, à redresser, à aider, à encourager et le *maître* et l'*élève*: quelquefois même à les plaindre, sans espoir. Mais il n'y a jamais lieu à INCRIMINER l'un ou l'autre.

pour apprendre au juste quel fond nous devons faire sur les convictions et les habitudes auxquelles les instituteurs des Européens ont jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle confié l'avenir des générations qui leur étaient commises ; pour voir combien profondément ils ont infiltré dans l'esprit et dans le cœur de leurs élèves, les affections bienveillantes et douces, l'amour de la paix, le goût d'une liberté fraternelle et filiale, le respect du faible, la franchise, la droiture, la probité, la justice, l'horreur des voluptés méprisantes et des richesses mal acquises ; quelle occasion plus favorable pour apprécier à sa véritable valeur le résultat de leurs longs efforts, — que celle où les disciples sont à quinze ou dix-huit cents lieues de leurs maîtres, sans autre surveillant que celui dont les prévoyans instituteurs auront sans doute eu soin de les pourvoir en eux-mêmes ; et cela, dans un lieu où il y a place à toutes les vertus et à tous les vices, dans un lieu où l'or se ramasse à terre, où des multitudes d'hommes et de femmes, igno-

rant es et curieuses, nues et mal armées, s'agenouillent au bruit d'un coup de feu? — Considéré sous ce point de vue, le second voyage de Colomb est l'épreuve irrécusable qui va prononcer sur la puissance ou la faiblesse de l'éducation que le xv<sup>e</sup> siècle a reçue.

Mes amis, assistez derechef au premier débarquement des Catholiques du xv<sup>e</sup> siècle sur le rivage américain; voyez le commandant de la petite escadre saisir le drapeau de Léon et de Castille, le planter dans le sable et crier à haute voix qu'il prend, au nom de ses souverains, possession des îles, provinces, royaumes où il arrive. — Comment! les voilà maîtres de la terre qui les reçoit, sans s'être entendus avec les habitans, sans négociation ni marché, sans savoir même chez quels peuples ils descendent! Nous serions tentés de croire que ces hommes blancs, de quelque nom qu'ils s'appellent, ne savent pas ce que c'est que respect des *personnes* et des

*propriétés*; nous serions tentés de leur apprendre ce que c'est que la justice et sur quelle base elle repose; ou, s'ils l'oublient, de leur rappeler cette égalité de droits qui subsiste, à certains égards, entre tous les hommes, quelle que soit l'inégalité de leurs besoins ou de leurs ressources, par cela seul qu'ils sont également hommes. Mais les gens du xv<sup>e</sup> siècle nous laisseraient dire : ils savent cela tout aussi bien que nous ; — seulement, ils affirment que les êtres mâles ou femelles, auxquels ils ont affaire ici, ne sont pas des hommes; ils vous accorderont que ces êtres peuvent le devenir, mais ils ne le sont pas encore; ils ne sont pas nés encore à la condition humaine, à l'égalité humaine; *il s'ensuit qu'il n'y a pas lieu à justice, à leur égard; ils n'ont rien à prétendre; les Catholiques ne leur doivent rien; le terrain où ils sont n'est à personne, et les Catholiques s'en emparent.*

Quant au mot de cette affreuse énigme, je vous l'ai déjà dit : aux yeux des Catholiques du xv<sup>e</sup> siècle,

les hommes sur qui le prêtre n'a pas versé un peu d'eau avec les paroles sacramentelles, sont réprouvés de Dieu, comptés pour rien en ce monde et promis, dans l'autre, aux feux éternels. (1)

Vous auriez beau représenter aux gens du xv<sup>e</sup> siècle qu'il n'y a pas de raison pour que les Espagnols fassent (en mettant pour la première fois le pied sur le rivage de Guanahani, de Cuba, d'Haïti) des cérémonies qu'ils trouveraient eux-mêmes très impertinentes de la part des Indiens sur les côtes d'Andalousie ou de Biscaye ; ils ne vous écoutent pas : *prouvez - leur, avant tout, qu'un homme non baptisé est un homme.*

Cette croyance est peut-être ce que les Espagnols apportent en Amérique de plus funeste. Si du moins ces visages supplians recevaient, à leurs yeux, des hommes

(1) A ce moment même (juin 1836) les moines de don Carlos excitent précisément avec la même doctrine les paysans de la Biscaye et de la Navarre contre les Hérétiques soldats anglais.

semblables à eux, les fils ou les frères de Jésus-Christ, la pitié sinon la justice, les défendrait peut-être dans leur faiblesse ; mais non : les préten-  
tions que les nouveau-venus s'attri-  
buent sur les Indiens, sont sans con-  
tre-poids dans leur imagination et  
dans leur cœur. Cette croyance sert  
trop bien l'ardente cupidité des  
Blancs pour qu'ils cherchent à s'en  
départir. Elle leur assure la pleine  
et entière propriété des pays où ils  
descendent ; elle leur livre la terre  
et tout ce qu'elle porte ; elle ne leur  
laisse plus à vaincre que des obsta-  
cles matériels. Quant aux résistan-  
ces des hommes et des femmes, des  
enfants et des vieillards, ils n'en se-  
ront pas autrement troublés que de  
la résistance des roches, des forêts  
ou des rivières qu'ils rencontrent.  
Ils sont chez eux partout où ils peu-  
vent aller, partout où n'est pas le  
baptême. Du reste ils ont, comme  
vous savez, des titres de propriété  
bien en règle, scellés à Rome du  
sceau de l'Infaillibilité papale. Leur  
conscience est tranquille et d'ail-  
leurs, à tout évènement, ils ont

amené des prêtres pour les absoudre.

Au premier voyage, la joie de revoir la terre après tant de jours, après tant de nuits d'inquiétude, d'effroi, de désespoir; la nouveauté du spectacle; une surprise mêlée de crainte peut-être; et surtout la douceur de leurs hôtes, n'a guère permis à ces fatales dispositions de se faire jour. Mais, dès le retour, lorsque la sinistre disparition des quarante Espagnols laissés par Colomb aura flétrî tout d'un coup ces germes de bienveillance réciproque qui commençaient à cacher un peu l'immense intervalle que le baptême met entre les Espagnols et les Haïtiens, — la croyance qui refuse à ces peuples l'*âme* qu'elle accorde aux baptisés, reprendra son empire.

Reste à savoir combien de temps la paix peut durer entre des hommes si timides qu'ils soient et d'autres hommes qui mettent ouvertement les premiers au-dessous de leurs chevaux et de leurs chiens, et s'intitulent, à leur arrivée, les maîtres du territoire et des habitans. Vous entrevoyez avec effroi ce qui

va suivre. Dès leur entrée en Amérique, les Catholiques du xv<sup>e</sup> siècle sont dispensés, non pas seulement de la charité, de l'amour du prochain, de la fraternité, —mais de la justice. Que voulez-vous de plus ? Vous sentez-vous la force de poursuivre ?

---

Mes amis, quel triste spectacle aussi, de voir le grand homme aux efforts duquel l'Europe doit la connaissance de ces nouveaux peuples, devenir lui-même le premier instrument de leur long supplice ; réduit, au bout de dix ans, à regretter amèrement d'avoir imposé à la catholice une tâche pour laquelle elle n'était point préparée ; réduit à pleurer sur la réussite de son grand projet et à désirer de n'avoir pas vécu.

Dans le premier voyage de Colomb, rien n'est fait encore, bien que la cérémonie du drapeau soit d'assez mauvais présage. Dans son quatrième voyage, l'*Amiral de l'Océan et le Vice-roi des Indes*, désormais étranger à l'administration

d'Haïti, n'y peut plus porter ni conseils ni secours. S'il y est enfin recueilli, après sa terrible année de détresse à la Jamaïque, c'est pour assister à la lente exécution du peuple haïtien; c'est pour sentir dans sa poignante atrocité le contraste entre l'île si calme, si populeuse, si riante qu'il admirait il y a onze ans et cette même île qu'il revoit, à cette heure, si dépeuplée, si consternée, si gémissante.

Reste donc son second et son troisième voyage : ces deux voyages pendant lesquels Colomb se partage si malheureusement entre le gouvernement de la colonie et de nouvelles recherches maritimes, — et ne fonde rien, sinon l'insubordination des Espagnols et l'asservissement graduel des Haïtiens : deux faits qui se lient l'un à l'autre; de telle sorte que le premier ne cesse que par l'arrivée du second.

Ce n'est qu'après avoir laissé aux révoltés espagnols leurs prisonniers haïtiens à titre d'esclaves à convertir, que Colomb a recours contre les Espagnols (vers la fin de

son troisième voyage) aux actes de rigueur par lesquels il eût fallu commencer. Ses premières armes, au début de son second voyage, ne sont pas contre ses compagnons indisciplinés, mais contre les faibles et dociles Haïtiens.

La désertion du premier chef religieux et la désertion du premier chef militaire; les absences de Colomb; la défaveur qui s'attache à sa qualité d'étranger; son peu d'habitude du commandement, et, il faut le dire aussi, des promesses exagérées, faites de bonne foi peut-être, mais auxquelles il lui est impossible de satisfaire tout-à-coup, avec des mesures pacifiques: promesses qu'il cherche en vain à soutenir par ses nouvelles recherches maritimes; enfin, l'astucieuse défiance de Ferdinand V; — c'est assez pour expliquer l'impuissance du grand navigateur à faire le bien.

Quant au mal, *il faut croire* qu'il est moins dans les souffrances endurées par les pauvres Indiens sous l'administration de Colomb que dans

les funestes exemples qu'il donne à leur égard.

La prise de possession préalable ; l'occupation militaire du pays ; l'en-  
vahissement à main armée des mi-  
nes d'or ; l'emploi de la force (et  
de quelle force !) pour imposer aux  
Haïtiens un tribut trimestriel en or  
et coton ; l'envoi en Espagne des  
prisonniers comme esclaves ; plus  
tard les prisonniers indiens livrés  
en toute propriété aux colons *sous le  
vain prétexte de leur instruction re-  
ligieuse* ; la substitution au tribut  
d'or et coton d'un service personnel  
pour la culture de la terre et l'explo-  
itation des mines ; les réquisitions  
d'Indiens distribués à chacun à titre  
de *domestiques obligés* : voilà certes  
plus de précédens qu'il n'en faut  
aux successeurs de l'Amiral pour  
consommer la ruine de ces races  
paisibles.

---

Vous ne vous attendez pas que je  
retrace en détail les iniquités sans  
nombre et sans nom, que le mal-  
heureux Amiral légue aux malheu-

reux habitans de l'Amérique : j'essaierai seulement d'indiquer quelques-uns des traits qui caractérisent les *conquêtes* et *établissemens* des Catholiques espagnols dans le Nouveau-Monde.

### **Conquêtes.**

L'envahissement de chaque contrée présente à-peu-près les mêmes circonstances, abandonné (comme la découverte) aux avides spéculations et à la sanguinaire audace du premier aventurier : aucun plan à cet égard, aucune mesure concertée à l'avance, aucun ensemble. Le gouvernement espagnol se contente de donner des lettres-patentes avant le départ, et de promettre des places et des titres de noblesse au retour, — si les régions envahies les peuvent payer.

Toutefois les *conquérans*, avant d'ouvrir la campagne, sont tenus de remplir une certaine formalité. Arrivés dans un pays, ils s'arrêtent à

un quart de lieue d'un village, puis de grand matin, le commandant fait publier, *en langue espagnole* (le plus souvent au milieu du camp) une sorte de proclamation qu'on appelle *le SERMON*, à l'effet d'annoncer aux Indiens du voisinage : qu'il y a un Dieu, un Pape et un roi de Castille ; lequel roi de Castille est maître de leur terre (par le don du Pape, lieutenant tout - puissant de Dieu) à charge d'en rendre les habitans chrétiens. *En conséquence*, les Indiens sont sommés de laisser leurs faux dieux, d'adorer le Dieu des Chrétiens, de croire à l'Evangile, de venir chercher le saint baptême, de prêter serment au roi de Castille et de lui obéir, sous peine des plus terribles supplices.

Mais, cette *sommation officielle* est trop expressive pour ne pas vous la donner en entier. La voici telle qu'elle fut gravement rédigée par une assemblée de Théologiens et de Jurisconsultes et telle qu'elle a été conservée par l'historien espagnol *Herrera*. Je cite mes autorités, parce que vous supposeriez peut-être que

c'est un jeu ; plût à Dieu qu'il en fût ainsi !

« Moi, Alphonse d'Ojéda, serviteur des très hauts et très puissans rois de *Castille* et de *León*, vainqueurs des nations barbares,—leur ambassadeur et leur capitaine ;

« Je vous notifie et vous déclare, avec toute l'étendue des pouvoirs que j'ai : que le Seigneur notre Dieu qui est un et éternel, a créé le ciel et la terre, ainsi qu'un homme et une femme de qui sont descendus vous et nous et tous les hommes qui ont existé ou existeront dans le monde. Mais comme il est arrivé que les générations successives pendant plus de cinq mille ans, ont été dispersées dans les différentes parties du monde, et se sont divisées en plusieurs royaumes et provinces, parce qu'un seul pays ne pouvait ni les contenir ni leur fournir les subsistances nécessaires ; c'est pour cela que le Seigneur notre Dieu a remis le soin de tous ses peuples à un homme, nommé *Saint-Pierre*, qu'il a constitué Seigneur et Chef de tout le genre humain, afin que tous les hommes,

en quelque lieu qu'ils soient nés ou dans quelque religion qu'ils aient été instruits, lui obéissent. Il a soumis la terre à sa juridiction, et lui a ordonné d'établir sa résidence à *Rome*, comme le lieu le plus propre pour gouverner le monde. Il lui a pareillement promis et accordé le pouvoir d'étendre son autorité sur telle autre partie du monde qu'il voudrait, et de juger et gouverner tous les Chrétiens, Maures, Juifs, Idolâtres ou tout autre peuple de quelque secte ou croyance qu'il puisse être. On lui a donné le nom de *Pape* qui veut dire admirable, grand, père et tuteur; parce qu'il est le père et le gouverneur de tous les hommes. *Ceux qui ont vécu du temps de ce saint Père lui ont obéi en le reconnaissant pour leur Seigneur et leur roi et pour le maître de l'Univers.* On a obéi de même à ceux qui lui ont succédé au Pontificat, et cela continue aujourd'hui et continuera jusqu'à la fin des siècles.

« L'un de ces Pontifes, comme maître du monde, a fait la concession de ces îles et de la terre-ferme,

de l'Océan, à leurs majestés les rois de Castille don *Ferdinand* et dona *Isabelle* de glorieuse mémoire et à leurs successeurs, nos souverains, avec tout ce qu'elles contiennent, comme cela se trouve plus amplement expliqué *par certains actes qu'on vous montrera si vous le desirez*. Sa Majesté est donc, *en vertu de cette donation*, roi et seigneur de ces îles et de la terre-ferme, et c'est en cette qualité de roi et de seigneur, que la plupart des îles à qui l'on a fait connaître ces titres, ont reconnu Sa Majesté, et lui rendent aujourd'hui foi et hommage, de bon gré et sans opposition comme à leur maître légitime. Et du moment que les peuples ont été instruits de sa volonté, ils ont obéi aux hommes saints que Sa Majesté a envoyés pour leur prêcher la foi; et tous, de leur plein gré et sans le moindre espoir de récompense, se sont rendus Chrétiens, et continuent de l'être. Sa Majesté les ayant reçus avec bonté sous sa protection, a ordonné qu'on les traitât de la même manière que ses autres sujets et vassaux. Vous êtes tenus et

obligés de vous conduire de même ; c'est pourquoi je vous prie et vous demande aujourd'hui de prendre le temps nécessaire pour réfléchir mûrement à ce que je viens de vous déclarer afin que vous puissiez reconnaître l'*Eglise* pour la souveraine et le guide de l'Univers , ainsi que le Saint Père , nommé le *Pape* ( par sa propre puissance) et Sa Majesté ( par la concession du Pape) pour Rois et Seigneurs souverains de ces îles et de la terre-ferme , et consentir à ce que les susdits Saints Pères vous annoncent et vous prêchent la foi. Si vous vous conformez à ce que je viens de vous dire , vous ferez bien et vous remplirez les devoirs auxquels vous êtes obligés et tenus. Alors Sa Majesté et moi, en son nom, nous vous recevrons avec ameur et bonté, et nous vous laisserons, vous, vos femmes et vos enfans exempts de servitude, jouir de la propriété de tous vos biens, de la même manière que les habitans des îles. Sa Majesté vous accordera, en outre, plusieurs priviléges , exemptions et récompenses.

« Mais, si vous refusez ou si vous différez malicieusement d'obéir à mon injonction, alors, avec le secours de Dieu, j'entrerai par force dans votre pays, je vous ferai la guerre la plus cruelle, je vous soumettrai au joug de l'obéissance envers l'Eglise et le Roi, je vous enleverai vos femmes et vos enfans pour les faire esclaves, et en disposer selon le bon plaisir de Sa Majesté, je saisirai tous vos biens, et je vous ferai tout le mal qui dépendra de moi, comme à des sujets rebelles qui refusent de se soumettre à leur souverain légitime. Je proteste d'avance que tout le sang qui sera répandu et tous les malheurs qui seront la suite de votre désobéissance, ne pourront être imputés qu'à vous seuls, et non à Sa Majesté, ni à moi ni à ceux qui servent sous mes ordres ; c'est pourquoi, vous ayant fait cette déclaration et réquisition, je prie le Notaire ici présent de m'en donner un certificat sous la forme requise. »

Mes amis, quels commentaires on ferait sur un pareil texte ! Il est inutile de vous redire ce que les Espa-

gnols faisaient après ces incroyables menaces, suppléant au nombre par la terreur des plus effroyables supplices : aveugles et sourds pour du sang et des cris qui leur rappartaient de l'or et des possessions immenses.

---

### Établissemens.

---

Quant au gouvernement des peuples subjugués, rien de plus simple : hommes et femmes étaient distribués avec les terres entre les vainqueurs et les colons qu'attirait leur victoire. Les possesseurs d'Indiens prenaient le titre de *Commandeurs* (*Encomenderos*), de *tuteurs* ; cette distribution des Indiens avait pour prétexte soit la surveillance des révoltés (marqués au front et à la jambe, avec un fer chaud) soit la protection des pacifiques, — et, pour tous, le prétendu desir de les amener aux croyances catholiques.

L'Amiral avait fourni le prétexte : mais c'est Ovando qui, le premier,

paraît avoir entrevu tout ce qu'il offrait de ressources pour l'exploitation de la terre et des mines, et pour l'enrichissement des colons. C'est lui qui le premier établit (à Haïti) les *distributions générales* d'Indiens (répartitions, *repartimientos*) sur une grande échelle. (1)

Voici l'une des formules adoptées par les distributeurs d'Indiens :

(1) Las Cases appelle Ovando *le premier artisan de la destruction générale des Indes*.

C'est Ovando qui établit, le premier, dans le Nouveau-Monde, des plantations de cannes à sucre (apportées des îles Canaries.)

Quant à son successeur, don *Diégo Colomb*, il arrive à Saint-Domingue avec un édit royal qui permet de continuer les distributions d'Indiens, et qui, de plus, en assigne vingt, trente, quarante, cinquante, soixante à chaque Espagnol, selon son rang et ses titres. Le fils de l'immortel Amiral, pour soutenir l'éclat de son grand nom, pour justifier son entrée dans la plus noble famille d'Espagne, pour payer les frais d'un procès gagné contre le roi, — donne à ses parens et à ses favoris tous les Indiens qui n'ont pas encore été distribués et *fait pécher des perles*.

« Par la présente, sont confiés à titre de dépôt, à vous, Pierre Martin Aguado habitant de la ville San-Estevan del Puerto, le Seigneur et les Naturels des lieux de Tantoguève, de Guanchimar et Rancueci qui ont été occupés par François Ramirez, afin que vous vous en serviez et qu'ils vous aident dans l'exploitation de vos terres, conformément aux ordonnances qui ont été publiées à cet égard ou qui le seront à l'avenir; à condition que vous aurez soin de leur apprendre les articles de notre sainte foi catholique, et que vous n'omettrez rien de ce qui sera utile ou nécessaire pour y réussir. Fait dans cette ville de San-Estevan del Puerto, le 1<sup>er</sup> mars 1525. *Fernand Cortès.* — Par ordre de sa Seigneurie, Alphonse de Villanueva. »

« Que votre Paternité songe un peu aux moyens que pouvait avoir Martin Aguado pour prêcher la foi à un peuple infidèle qui n'en avait pas encore les premières notions ! »

Ces dernières lignes sont empruntées à la longue lettre écrite en 1555 par Las-Cases à don Barthélemy

Carranza de Miranda , sur le projet manifesté par Philippe II de rendre les *Commanderries* des Indiens perpétuelles. — Las-Cases ajoute :

« Il y a des personnes qui croient que les *Commanderries* et les *partages* d'Indiens ont été imaginés afin de mettre les Espagnols en état de leur apprendre plus facilement les vérités de notre sainte religion ; mais j'ai la certitude que l'homme qui conçut l'idée de ce plan en 1504 et que je vis alors dans les Indes , était fort éloigné d'un pareil dessein. Comment aurait-il pensé à faire prêcher le christianisme par des hommes corrompus et ignorans qui avaient eux - mêmes besoin d'être convertis et auraient opposé plus de résistance aux missionnaires que les Indiens disposés par le fond même de leur caractère à une conversion aussi prompte que facile , surtout après la destruction de leurs idoles ! L'instruction chrétienne des habitans du Nouveau-Monde n'entra pour rien dans les vues de l'auteur du système : il ne songea qu'à procurer aux Espagnols de l'or et des

esclaves, en sacrifiant la liberté et la vie de ces malheureux dont la ruine frappait les regards de tout le monde, sans que l'on fît rien pour l'arrêter. Il espéra les retenir dans cette dure condition en chargeant leurs maîtres de leur apprendre, pour toute religion, la prière *Ave Maria* : c'est ainsi qu'il se flattait d'en imposer à ceux qui connaissaient les conditions du *partage* des Indiens et de l'établissement des *Commanderries*. Quel catéchisme, mon révérend Père, que l'*Ave Maria* pour des hommes qui ne savaient si ces paroles signifiaient une pierre ou un bâton, quelque chose de bon à manger ou à boire ! »

Voici une autre donation antérieure d'une dixaine d'années à celle de Cortès, où les Indiens sont déclarés, sans déguisement, propriété transmissible par héritage. Rien de plus curieux que le soin avec lequel on y décharge (comme dans le *sermon*) la conscience du Roi de tout fardeau :

« Moi, Rodrigue d'Albuquerque,

chargé de faire la *répartition* des Caciques et des Indiens de cette île de Saint-Domingue, en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués par LL. AA. le Roi et la Reine d'Espagne, et de les remettre aux Espagnols habitans dudit pays; avec le consentement du Seigneur Michel de Pasamonte, trésorier-général de ces îles et de la Terre-ferme; *je vous confie à titre de dépôt*, par les présentes lettres, à vous Nugno de Guzman, habitant de la ville de Puerto de Plata, le Cacique Andres Naybona avec son Nitayo (Seigneur subordonné), Jean de Barahona, et trente-huit personnes de service dont vingt-deux hommes et seize femmes. Je déclare que je lui confie aussi comme dépendant du même Cacique, six vieillards qui ne sont pas pour le service et cinq enfans qui doivent aussi en être dispensés; en outre, je lui remets deux domestiques pour l'intérieur de sa maison, dont les noms ont été inscrits dans le procès-verbal de visite et de reconnaissance dressé dans ladite ville en présence des Visiteurs et des Al-

cades. *Je les confie à votre garde*, afin que vous vous en serviez dans vos fermes et les mines que vous exploitez, pour me conformer aux ordonnances de LL. AA., à la charge par vous de les traiter en tout et toujours, suivant ce qui vous est prescrit, et *je vous les confie pour toute votre vie*, et vous autorise à les transmettre à un héritier, fils ou fille et pour le même temps, c'est-à-dire, tant qu'ils vivront; bien entendu que l'intention de LL. AA. n'est point que vous puissiez en jouir d'une autre manière, mais que si vous ne vous conformez pas à leurs ordonnances, vous soyez déchu de votre droit, et que ces Indiens vous soient ôtés. En outre, les devoirs de conscience dont vous avez à vous acquitter envers eux, tant qu'ils seront à votre service, ne regardent plus LL. AA. mais vous seul, et en cas de contravention à ce qui est dit dans les ordonnances, vous serez passible de toutes les peines qui y sont portées. Fait dans la ville de la Conception, le 22 décembre 1514. Rodrigue d'Albuquerque. — Par or-

dre dudit Seigneur Commissaire, Alphonse de Arce.»

Quelque chose de plus fort, c'est que le roi Ferdinand, à qui la reine Isabelle avait, par son testament, laissé moitié des revenus du Nouveau-Monde, s'empressa de donner *à titre de dépôt, de garde, de tutèle*, nombre d'Indiens à tous les courtisans qui l'entouraient sans que les tuteurs et les pupilles, les instructeurs et les catéchumènes dussent jamais se rencontrer. De Madrid, ces tuteurs affermaient leurs pupilles au plus offrant, envoyoyaient des intendans les louer ou les vendre; les fermiers ou les acheteurs, rapidement enrichis, les repassaient à d'autres.

Les Espagnols avaient encore, en Amérique, une autre manière de se procurer des Indiens esclaves; c'était d'aller, partout sortes de perfidies, enlever les habitans sur les côtes du continent ou des îles ( principalement sur la côte de Paria ) ou bien de faire enlever des Indiens de l'intérieur, par les habitans même de

la côte, auxquels ils les achetaient pour quelques verres de vin.

Telle était la mortalité sur les bâtimens destinés à cet abominable commerce qu'un de leurs commandans affirmait du plus grand sang-froid que l'on pouvait faire les soixante-et-dix lieues de mer qui séparent les îles Lucayes de Saint-Domingue, sans carte marine et sans boussole, à la trace des cadavres indiens.

A peine ce qui restait d'une expédition de ce genre était-il débarqué que les malheureux prisonniers, nus, sans force, mourant de faim, de soif et de douleur, étaient parqués comme des bestiaux. On les comptait pour savoir ce qui en revenait à chacun des intéressés. D'après les règles et conventions signées, on les partageait en troupeaux; puis on tirait les lots au sort. « Si l'un des maîtres aperçoit dans son tas quelque vieillard ou quelque malade, il se plaint qu'il n'en pourra rien faire, que cela va lui coûter de l'argent; ce qui signifie, qu'il appelle déjà la mort sur ces misérables victi-

mes. Chaque maître tâche ensuite de vendre ses esclaves ; alors sont séparés pour toujours le mari et la femme, les pères, les mères, les enfants, les frères, les sœurs... On peut juger par là (ajoute naïvement le bon prêtre à qui sont empruntés ces tristes détails) ce que peuvent être pour les *voleurs d'hommes* l'amour de Dieu et du prochain, la piété et la charité, à quoi se réduisent la Loi et les Prophètes. »

Après cela, tous les ouvrages auxquels les tuteurs ou commandeurs astreignent les esclaves indiens (à quelque titre et par quelque voie qu'ils les possèdent), depuis la culture de la terre, depuis le transport des fardeaux, notamment des bois de construction pour la marine et des ancrés, jusqu'à l'exploitation des mines,— tous ces ouvrages le cèdent à un travail d'une autre espèce :

« Tout ce que je viens de raconter, dit Las Cases, quelque horrible que cela soit, n'est pas néanmoins comparable aux cruautés exercées par les Espagnois sur les Indiens, pour la *pêche des perles*. Les perles

se trouvent dans une espèce d'huître qui se tient à quatre ou cinq brasses de profondeur et quelquefois plus bas. Il faut que l'esclave plonge et reste sous l'eau jusqu'à ce qu'il ait cherché, trouvé et saisi les perles, et qu'il soit revenu au bâtiment les remettre à son maître. Si celui-ci le laissait au moins se reposer un instant; s'il lui donnait quelque restaurant pour dissiper l'oppression de sa poitrine, et le préparer aux nouveaux efforts qu'il va faire! Mais non, il le renvoie tout haletant sous les eaux, ou si le malheureux insiste pour reprendre haleine, il est maltraité cruellement. Aussi, ces pêcheurs meurent-ils en peu de temps; ils ne se nourrissent que de la chair des huîtres qu'ils pêchent pour en retirer les perles, et n'obtiennent que rarement une portion de pain de maïs ou de cassave. La nuit, on les retient dans les ceps... »

Quant à la répression de la paresse, de l'indocilité, de toutes les fautes que le maître est toujours si fort porté à imputer à l'esclave, il est inutile de nous y arrêter. Quel système de

pénalité pouvons-nous attendre de gens qui, sans prétexte même, coupent le nez, les oreilles, les mains à des hommes et à des femmes qu'ils n'ont jamais vus, à qui ils ne reprochent rien ; de gens qui, maîtres absolus et libres de toute loi intérieure, se font partout et sans cesse justice à eux-mêmes, sans surveillants et sans contrôle ?

---

### Expéditions diverses.

---

Mes amis, vous vous rappelez la soumission d'Haïti commencée par Colomb et son frère Barthélemy, achevée par Ovando : par quels moyens, vous le savez.

En 1508, l'île de Puerto-Ricco est soumise de même par Ponce de Léon, « dont la prudence égalait le courage, » selon l'impassible Robertson ; Herrera ajoute : la population de Puerto-Ricco, réduite au plus dur esclavage, fut entièrement exterminée.

Les premières tentatives de con-

quête sur le continent rappellent les noms de Alonzo de Ojeda et de Diégo de Nicuessa , lesquels (en 1509) se partagent, avec l'autorisation du roi Ferdinand, la côte continentale du cap de Vela au cap Gracias à Dios , avant de savoir comment les habitans du pays répondront au *Sermon* que vous avez lu. La résistance acharnée des Indiens , la division qui se met entre des soldats qui ne sont associés que pour le butin , les flèches empoisonnées, le défaut de subsistances , la perte des vaisseaux sur les rescifs, font de cette expédition une école affreuse de ressentimens et de vengeance. C'est là que François Pizarre apprit à traiter les Américains comme des animaux sauvages.

Cinq ans après, Pèdre Arias Davila occupait cette même côte : vous allez juger par le traitement réservé aux habitans de Cuba, de celui que Pèdre Arias fit peser sur les *indociles* habitans du Darien.

Cuba était une proie facile pour les Espagnols , poussés par la rapide dépopulation d'Haïti à la recherche

de régions moins dégarnies d'esclaves. Du reste, à Cuba, nul préparatif de défense, nulle mesure de sûreté contre les Blancs. Un seul Cacique (réfugié d'Haïti), *Hattuey*, essaie d'empêcher le débarquement des *trois cents* qui forment l'armée d'invasion (1511). La prise de ce Cacique et quelques massacres d'Indiens inoffensifs et confiants, assurent aux *Conquérans* la possession de l'île entière.

« Considéré (dit l'historien anglais Robertson) comme un esclave révolté contre son maître, le Cacique *Hattuey* fut condamné à être brûlé vif. » Il était attaché au poteau qu'entourait le bûcher, quand un moine de Saint-François vint l'exhorter à se faire Chrétien, et lui promettre qu'il irait droit au ciel. « Les Blancs y vont-ils aussi ? demanda l'Indien. — Oui, dit le Moine ; mais ceux-là seulement qui ont été justes et bons. — En ce cas, je ne veux pas y aller, dit *Hattuey* ; le meilleur d'entre vous ne vaut rien. »

Cet *Hattuey* avait dit aux habitans de Cuba : « vous savez ce que font

ailleurs les Chrétiens. Ils vont venir ici en faire autant. Savez - vous pourquoi ils agissent ainsi : c'est que leur Dieu le leur commande. Ce *Dieu*, ils l'appellent OR. Ils ont vu qu'il était parmi nous et veulent l'avoir à eux seuls. Honorons ce Dieu par des fêtes et des danses, et tâchons de l'adoucir.» Et les Indiens de danser autour d'un panier rempli d'or. Puis, se ravisant : « Si nous gardons ce Dieu, reprit Hattuey, les Chrétiens le sauront, » Et son avis (de jeter le Dieu des Chrétiens à la rivière) est aussitôt suivi de tous.

Quant au triste sort que la mort d'Hattuey présageait à ses hôtes, un seul fait vous en donnera une idée. On vit à Cuba un procureur du Roi recevoir *trois cents* Indiens en propriété, et n'en conserver plus que *trente* au bout de trois mois ; il en obtint *trois cents* autres qui périrent de même par les travaux des mines ; *trois cents* nouveaux *pupilles* lui furent accordés, sans difficulté.

Je m'étais proposé de vous énumérer, la carte à la main, les principales expéditions entreprises par les

Espagnols dans les diverses parties des Antilles et du Continent. Mais le courage me manque aussi bien que l'espace. Si vous tenez à vérifier les conséquences que les Espagnols ont réellement et pratiquement déduites des principes que vous leur avez vu professer tout-à-l'heure, je vous renverrai aux audacieuses dénonciations de Las Cases (1). Vous y verrez écrits en toutes lettres et racontés en détail les inqualifiables égaremens dont je ne vous dis ici que le premier mot. Vous ne pourrez croire que cela ait pu être. Que serait-ce donc si l'on vous montrait sur tels et tels points de la terre, plusieurs millions d'hommes et de femmes qui endurent encore, à l'heure où vous lisez ceci, quelque chose de pareil. Les Catholiques du XV<sup>e</sup> siècle sont bien morts, mais l'ESCLAVAGE a survécu et vit encore.

« Il y a quinze jours (écrivait Las Cases en 1555), un membre du con-

(1) OEuvres de don Barthélemy de Las Cases, publiées par M. Llorente. 2 Vol. in-8°. Paris, 1822.

sein des Indes, épouvanté des choses que l'on sait enfin et de la résolution qu'on veut prendre (de rendre les *Commanderries* perpétuelles), me dit que je manquais à mon devoir puisque je n'appelais pas vingt fois par jour la terre à mon aide ; puisque je n'allais pas, le bâton à la main et la besace de mendiant sur le dos, jusqu'en Angleterre (Philippe II y était alors) réclamer contre les tyrans, car c'était à moi que Dieu avait confié cette charitable et difficile entreprise. — Qu'aurait-il dit s'il avait tout vu comme moi pendant soixante ans ! » — Mes amis, que diriez-vous, à votre tour, si je vous faisais seulement entrevoir ce qui se passe aujourd'hui dans les mêmes contrées, après un intervalle de trois cents années ?

Après cela, pour que le tableau des conquêtes et de l'établissement des Espagnols dans le Nouveau-Monde fût complet; pour que vous fussiez à même d'apprécier l'impression qu'il put produire au xv<sup>e</sup>, au xvi<sup>e</sup> siècle, il faudrait à côté de l'horrible boucherie à laquelle se li-

vrent les Catholiques avec une impassibilité sans égale; à côté des atrocités les plus profondément calculées, des perfidies les plus impitoyables, des dérisions les plus cruelles, des passions brutales les plus effrénées; à côté de tout cela, dis-je, — il faudrait présenter le spectacle des fatigues, des privations, des souffrances, au prix desquelles les Espagnols achètent la plupart de leurs découvertes; de l'invincible ardeur avec laquelle ils se précipitent, à tout hasard, à travers des régions inexploitées, sans reculer jamais; il faudrait l'histoire des obstacles innombrables, écrasans, desquels ils triomphent. C'est par là sans doute qu'ils faisaient en eux-mêmes et pour l'Europe, diversion à l'horreur que leur barbarie n'eût pas manqué d'inspirer, même aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles.

Entre les expéditions où la hardiesse du projet, son artificieuse conduite, surtout l'importance pécuniaire des résultats et la surprise des acquisitions les plus inespérées, firent oublier non pas seulement les

victimes, mais les vaincus, il en est deux qui se placent hors de ligne : ce sont les expéditions qui se rattachent aux noms de *Cortès* et de *Pizarre*. Je vais essayer de vous en indiquer les évènemens principaux.

---

#### **Expédition de Cortès.**

---

L'espagnol *Jean Grizalva* (en suivant les côtes du Yucatan, pris d'abord pour une île) était arrivé chez des Indiens qui, par leurs habits de coton, le travail curieux de leurs ornemens d'or, leurs cérémonies religieuses, leur dépendance d'un prince éloigné dont ils montraient la résidence vers le nord, — se distinguaient totalement des Indiens des îles ou du Darien.

Legouverneur de Cuba, *Velasquez*, s'empressa d'envoyer de ce côté une flottille et une poignée d'hommes. Il en donna le commandement à un gentilhomme chez qui se réunissaient la prudence et l'audace : *Fer-*

*nand* CORTÈS (1). Destiné au barreau, parti comme volontaire pour les armées d'Italie, il s'était trouvé engagé dans celle d'Amérique. Formé à l'école d'Ovando, son parent, il avait eu le temps, depuis quatorze ans, de se familiariser avec les habitudes coloniales. L'expédition de Cuba lui avait valu de vastes domaines et un grand nombre d'Indiens. — Il consacra tous ses fonds et tout son crédit à l'entreprise que lui confiait Velasquez; le gouverneur et les autres Espagnols de Cuba y contribuèrent aussi selon leurs moyens. Malgré cet accord, l'armement ne répondait pas au but (mal connu il est vrai) qu'il allait atteindre; il se composait en tout de onze vaisseaux; le plus grand, honoré du titre de vaisseau-amiral, de cent tonneaux; trois, de soixante-et-dix à quatre-vingts tonneaux et sept petites barques sans pont. Le personnel consistait en 617 hommes dont 508 soldats, 109 matelots et ouvriers. 13 sol-

(1) Né, en 1485, à Médelin, ville de l'Estramadure.

dats étaient armés de mousquets, 32 d'arquebuses et les autres d'épées et de piques ; ajoutez à cela 16 chevaux, 10 petites pièces de campagne et 4 fauconneaux.

Si j'insiste sur la faiblesse de ces moyens, c'est moins pour faire ressortir la gloire de cette expédition que pour vous indiquer l'un des motifs principaux des barbares extrémités auxquelles seront amenés ceux qui la composent : à défaut de forces matérielles, il leur faudra se faire une arme de la trahison et de la cruauté.

La petite flotte part de Cuba, le 18 novembre 1518; et à peine le Gouverneur l'a-t-il perdue de vue, qu'il se repent de son choix et rappelle Cortès, mais en vain.

Ainsi donc, avant même d'être arrivé sur le rivage découvert par Gríjalva (et nommé par lui la Nouvelle-Espagne) le Commandant de l'expédition se voit sans appui du côté de ses chefs, tenu de se racheter à force de trésors, de l'échafaud que lui prépare sa désobéissance.

La conquête du Mexique est une

de celles sur lesquelles il existe le plus de documens : les moindres incidens ont été recueillis , et les moindres incidens ont de l'importance pour l'œil exercé de Cortès ; l'usage qu'il en sait faire inspire la plus haute idée (sinon de son humanité et de sa justice , — il ne s'agit point de cela) du moins de sa sagacité, de sa présence d'esprit, de sa hardiesse et de sa patience. Une fois que l'on accepte le but vers lequel il tend , il faut reconnaître dans presque toutes ses démarches cet irréfragable bon sens, si fort en saillie dans les commentaires de César ; le conquérant des Gaules et celui du Mexique ont, au reste , cela de commun d'avoir fait couper les mains à leurs prisonniers. Du moment qu'il ne nous est pas permis ici de suivre Cortès pas à pas, le seul intérêt qui puisse attacher à la conduite de sa petite armée, nous échappe.

En février 1519, soumission sanglante des Indiens de Tabasco ; en mars , débarquement à Saint - Jean d'Ulloa. Les Indiens aident au débarquement. Surviennent des dé-

putés du Grand *Montezuma*, avec des présens en étoffes de coton, plumes de couleurs brillantes, ornemens d'or et d'argent d'un travail curieux. Cortès leur témoigne beaucoup de respect. Des peintres mexicains dessinent sur des étoffes de coton blanc les *vaisseaux*, les *chevaux*, l'*artillerie*, pour en donner idée à Montézuma. Cortès fait sonner la trompette, met ses hommes en bataille, puis fusille et canonne un petit bois. — De nouveaux députés apportent aux Espagnols de nouveaux présens, des bracelets, des anneaux et autres bijoux d'or, des boîtes remplies de perles, de pierres précieuses, de grains d'or brut et aussi deux énormes plats d'argent et d'or, représentant le premier : la lune, et le second : le soleil. Ces députés veulent traiter avec Cortès ; Cortès insiste pour être admis en présence du Prince. Trois messagers viennent, l'un après l'autre, avec des présens, intimer aux Etrangers l'ordre de se retirer.

C'est alors que Cortès fait de son camp la *Ville riche de la vraie Croix*

(Villa Rica de la Vera-Cruz), nom qui résume à lui seul des préoccupations qui semblent contradictoires, et qui pourtant vivent en très bon accord dans la tête et dans le cœur des Catholiques : la croix et la richesse ! Cortès installe dans sa nouvelle ville un tribunal suprême, puis se démet du commandement qu'il tient de Velasquez, pour le tenir de ce tribunal : désormais il est l'élu de son armée.

Un vassal de Montezuma (le Cacique de *Zempoalla*) recherche l'alliance des Blancs, en haine du souverain : Cortès se donne à lui pour le redresseur des torts, l'ennemi des oppresseurs et l'ami des faibles.

Au bout de trois mois, Cortès a, pour alliées deux nations guerrières, toutes prêtes à secouer le joug de Montezuma.

Cortès envoie un vaisseau, avec de l'or, en Espagne, et comme Agathocle de Syracuse, il détruit sa flottille pour ôter aux partisans de Velasquez tout espoir de fuite. En même temps, ses soldats abattent les idoles du principal temple de

Zempoalla, et élèvent, à la place, des crucifix et des images de la Vierge.

Le 16 août, Cortès part de Zempoalla avec 500 hommes, 15 chevaux, 6 pièces de campagne, des provisions, 200 porteurs indiens et 400 Zempoallans pour otages. — Arrivé sur les terres des peuples-chasseurs de Tlascala, il leur demande le passage par quatre envoyés zempoallans ; peu s'en faut que ceux-ci ne soient *sacrifiés* aux dieux du pays pour venger les idoles qu'ils ont laissé abattre. Suivent autant de petits combats qu'il y a de campements : des attaques perpétuelles, mais sans discipline, sans art et continuellement arrêtées par le soin d'emporter les blessés et les morts. Les flèches, armées de pierres pointues ou d'os de poisson, et les épées de bois, redoutables à des hommes nus, allaient mourir sur les boucliers espagnols ou s'embarrassaient inutilement dans leurs corselets piqués. Du reste, les règles de la guerre faisaient un devoir à ces peuples de prévenir leurs adversaires avant l'attaque et de les approvisionner de

vivres. Ils avaient vu quelques-uns des leurs, prisonniers, revenir du camp espagnol avec des présens, — d'autres (comme les prisonniers gaulois de Jules César) avec des moignons sanglans : ils ne savaient que penser des Espagnols !

Un de leurs messages disait aux Blancs : si vous êtes des dieux comme les nôtres, voici cinq esclaves : buvez leur sang ; mangez leur chair. — Si vous êtes des Dieux plus doux, voici des parfums et des plumes. — Si vous êtes des hommes, prenez ces viandes, ces pains et ces fruits. » Cortès entre, en maître, dans leur capitale. Les sacrifices humains abolis, le père Barthélémy d'Olmédo eut, dit-on, bien de la peine à retenir le zèle de Cortès contre les idoles de Tlascala et sa fureur contre leurs prêtres sanguinaires. Ainsi, au xvi<sup>e</sup> siècle et dans le camp de Cortès, un moine espagnol se faisait l'avocat de la liberté religieuse.

Six mille Tlascalans accompagnent à présent Cortès. Le 13 octobre, *Cholula*, la ville sainte du Mexique, la Jérusalem de l'Amérique du

nord, le but des pieux pélerinages, et le réceptacle des fastueuses offrandes, ouvre ses portes à Cortès : les impurs Tlascalans restent au-dehors.

L'annonce vraie ou fausse d'une conspiration de Cholula contre les Blancs, donne le signal d'un épouvantable massacre. Cortès, sous divers prétextes, attire et retient le chef et les principaux de la ville, puis déchaîne les Espagnols et les Tlascalans contre elle. Six mille Cholulans furent assassinés ; la boucherie et le pillage durèrent deux jours entiers ; les temples et les prêtres furent brûlés. Après quoi, la ville, au dire des historiens espagnols, se remplit de nouveau, les magistrats arrêtés reprurent leurs fonctions et les étrangers furent servis comme des dieux.

La capitale était à vingt lieues. Partout Cortès (à l'entendre, du moins) voit dans les Caciques des ennemis secrets du Prince, et met leurs ressentimens en œuvre.

« A mesure que les Espagnols descendaient des montagnes de Chalco,

la vaste plaine du MEXICO se découvrait devant eux ; à l'aspect de cette vallée, une des plus belles du monde, des champs cultivés à perte de vue , d'un lac semblable à une mer, environné de petites villes , et au milieu duquel s'élevait , sur une île , un amas de temples et de tours dorées , ils se crurent transportés au pays des fées. »

Cortès était presque aux portes de Mexico , avant que le monarque, après cent messages inutiles , eût décidé quelle réception il allait lui faire. Les Espagnols continuaient leur route sur la chaussée qui conduit à la ville à travers le lac, lorsque mille Indiens, parés de plumes et vêtus de coton , défilèrent devant Cortès, avec respect : annonçant la venue du Prince. — Deux cents hommes, marchant deux à deux , nu-pieds , en silence et les yeux à terre , arrivèrent ensuite. Enfin parut Montézuma , dans une sorte de fauteuil d'or, orné de plumes, porté sur les épaules de quatre seigneurs. Trois Indiens le précédaient armés de baguettes d'or : au mouvement

de ces baguettes, la foule baissait la tête et se couvrait le visage. Cortès descendit de cheval et n'omit aucune des salutations usitées. Montézuma, descendu de son fauteuil et appuyé sur le bras de ses parens, fit quelques pas sur des tapis de coton, puis répondit au salut de Cortès en touchant la terre avec sa main et la baisant ensuite. Un seul de ces mouvements suffisait pour faire à jamais révéler aux Mexicains le divin caractère des Espagnols. — Le monarque, après les explications désirées, donna pour logement à ses hôtes un édifice muré et crenelé, assez vaste pour eux et leurs alliés. Cortès en fit une place forte. Je passe sous silence les visites réciproques de Montézuma et de Cortès; et la visite plus attrayante encore de la Grande-Ville: je compte y revenir avec vous l'un de ces jours (1). Toutefois, comme l'observe très bien Bernal-Díaz, les Espagnols étaient là dans une sourcière.

(1) *Simple discours SUR L'ÉTAT DU MEXIQUE ET DU PÉROU AVANT LA CONQUÊTE.*

Que fit Cortès ? Cortès trouva le moyen de se faire amener dans son quartier le Grand Montézuma par les officiers même de ce Prince , en plein jour , au milieu de sa populeuse capitale , sans résistance et sans combat. Un des vassaux de Montézuma s'était défendu, dans une province éloignée, contre les Espagnols ; arrêté avec son fils et ses quatre principaux officiers, par ordre du Monarque , il fut livré avec eux à Cortès , qui les condamna ou les fit condamner à être brûlés vifs , et les envoya sur-le-champ au supplice ! Pendant l'exécution , Montézuma fut chargé de chaînes.

Depuis six mois , Montézuma siégeait chez les Espagnols, avec la permission d'aller prier au temple , et même de chasser au-delà du lac — sous bonne escorte. Cortès faisait parcourir le pays par quelques-uns des siens avec des guides et des interprètes donnés par le Monarque lui-même. Deux brigantins furent aussi construits et lancés sur le lac (pour le plaisir du Prince ! ).

Montézuma en vint à se recon-

naître pour vassal du roi de Castille et débiteur d'un tribut annuel : l'acte en fut rédigé selon les formes de la Chancellerie espagnole ; il offrit, en outre, un présent d'or de deux millions cinq cent mille livres. Mais Cortès ne put rien gagner sur les habitudes religieuses du Monarque. Ce qui ne l'empêcha pas, lui Cortès, de renverser à la tête d'une poignée de soldats les idoles du grand temple de Mexico, — et de préparer ainsi le soulèvement du peuple. Combien de calamités eussent été prévenues si Cortès, si les Espagnols du XVI<sup>e</sup> siècle n'eussent pas senti le besoin de racheter par des périls gratuits, cherchés pour l'honneur de la Sainte Vierge, pour le service de la Trinité, le mal qu'ils faisaient aux hommes !

Quelques vaisseaux avaient paru sur la côte, apportant non pas la réponse aux présens envoyés par Cortès en Espagne, non pas son pardon et des secours, mais la guerre, au nom de Vélasquez. La tête de Cortès était mise à prix ; Pamphilo de Narvaez, commandant en-

voyé contre lui, avait ordre de le saisir et de continuer l'entreprise. Cortès envoie, mais inutilement, le père Olmédo, et laissant le royal prisonnier et ses trésors à Pèdre d'Alvarado, avec cent cinquante hommes, marche avec le reste contre Narvaez. Il arme les siens des longues piques des Chinallais, contre la cavalerie de ses adversaires, les attaque pendant la nuit et s'empare de leur chef. La petite armée de Cortès se grossit aussitôt de l'armée envoyée contre elle.

Pendant ce temps-là, une imitation maladroite de l'artificieuse politique de Cortès avait mis les Espagnols de Mexico à deux doigts de leur perte. Haine aux Blancs — est aussitôt le cri de toutes les provinces; plus de respect sur le passage de Cortès à son retour; plus de foule empressée, plus de présens ni de vivres.

Les Espagnols, tentés par les ornemens d'or déployés par les Mexicains dans une de leurs fêtes solennelles, avaient cerné le grand temple de Mexico pendant les danses

religieuses ; avaient égorgé et dé-  
pouillé les principaux de la ville.  
Cette cruauté cupide avait rendu un  
peu d'audace à cette population ,  
asservie de longue main. Les Espa-  
gnols (blessés en grand nombre )  
avaient vu leurs magasins réduits en  
cendres et perdu quelques-uns des  
leurs. Toutefois, les communications  
n'étaient pas interceptées ; la chaus-  
sée de Mexico elle-même n'était pas  
défendue.

Cortès , à son arrivée , afficha le  
plus grand mépris pour Montézuma  
et ne voila plus ses desseins. Les  
Espagnols furent attaqués jusque  
dans leur quartier ; le peuple le plus  
courbé vers la terre s'était relevé ,  
implacable et féroce. Le canon bra-  
qué , au bout des rues , n'arrêtait  
plus la foule des assaillans ; la nuit  
seule mettait un terme à leur fureur.

Robertson parle ainsi d'une sortie  
des Espagnols : « le combat avait duré  
la journée entière. Un nombre pro-  
digieux de Mexicains avaient été  
tués ; une partie de la ville brûlait ,  
quand les Espagnols , las de meurtres  
et pressés sans relâche par des flots

d'hommes, rentrèrent avec douze morts et soixante blessés.» — Une autre sortie ne fut pas plus heureuse. Cortès lui-même eut la main percée d'un coup de lance.

Une ressource restait : Montézuma paré de ses habits royaux fut porté sur la muraille et dut commander à ses sujets de mettre bas les armes. Après un moment de doute, les flèches lui portèrent leur réponse. Une pierre le renversa. Il mourut de faim quelques jours après. Les Espagnols furent enfin forcés à la retraite. Les maux qu'ils endurèrent tiennent beaucoup de place dans les récits de leurs historiens ; certaine nuit surtout (consacrée par eux sous ce nom : *nuit de douleur*) dans laquelle Cortès perdit la moitié de ses hommes, quelques-uns pris vivans pour être immolés aux dieux du Mexique. Un seul mot peint ces désastres, Fernand Cortès pleura. — Une armée immense attendait les Espagnols au passage, dans une plaine, après six jours de marche dans les montagnes et sans vivres : la prise du drapeau de l'Empire par Cortès,

suffit pour frapper de terreur cette multitude superstitieuse.

Arrivé chez les Tlascalans, Cortès se débarrasse de quelques soldats indisciplinés ; puis se remet en marche, le 28 décembre, avec 550 hommes de pied, 40 cavaliers, 9 pièces de campagne et 10,000 Indiens : il s'empare de la seconde ville de l'Empire, Tezcusco, sur les bords du lac, à cinq ou six lieues de la capitale ; soumet (par la violence ou par la douceur) les villes voisines et s'en fait des alliés contre Mexico. Trois mois sont consacrés à la construction d'une flottille de brigantins, au transport des matériaux, des montagnes à Tezcusco. Un canal de près d'une demi-lieue de long est creusé de Tezcusco jusqu'au lac. Le 28 avril 1521, les brigantins, lancés à l'eau, baptisés et bénis par Olmédo, déploient enfin leurs voiles. Au mois de mai, après bien des combats, à force inégale, contre les canots mexicains, Cortès est maître du lac, et peut attaquer la ville. Le 3 juillet, il perd plus de soixante hommes dans un assaut ; quarante Espagnols

tombent vivans au pouvoir des ennemis.

La nuit, au milieu des cris de triomphe et des illuminations de la ville, Cortès et les siens crurent voir, de leurs brigantins, leurs compagnons danser devant les effroyables images mexicaines, puis les prêtres leur ouvrir solennellement la poitrine, et distribuer leur chair aux fidèles.

Une prédiction de ces prêtres qui ne s'accomplit pas, vaut à Cortès le secours de 150,000 Indiens, qui ferment, par terre, les abords de la ville ; par eau, les brigantins en défendent l'approche. La famine commence à s'y faire sentir.

Le 27 juillet, les Espagnols occupaient les trois quarts de Mexico, lorsque le jeune *Guatimozin*, second successeur de Montézuma et son gendre, fut pris dans un canot. La ville se rendit sur-le-champ, après soixante-quinze jours de siège. Le butin ne répondant pas à l'attente des vainqueurs, le jeune monarque et ses principaux officiers furent sommés, par les plus horribles tor-

tures, de déclarer en quel endroit ils avaient caché leurs trésors. Vous savez la célèbre réponse de ce prince : étendu comme lui sur un gril, au-dessus d'un feu ardent, son ministre criait, gémissait et se tordait : « et moi, lui dit-il, suis-je sur des roses ? » Le favori expira dans les tourmens : le prince y survécut, réservé à d'autres souffrances. Si les Espagnols respectent si peu les chefs de la nation, que feront-ils à leurs faibles sujets — distribués aussitôt avec les terres et livrés sans défense à des Blancs qui leur *chauffent les pieds* jusqu'à ce qu'ils aient indiqué leurs trésors et assouvissent à-la-fois sur ces misérables victimes leur cupidité et leur vengeance ?

Un dernier soulèvement du Mexique (en 1522), aussitôt comprimé par le fer et le feu, indique assez la manière dont s'étaient conduits les Espagnols. « Les peuples furent réduits à l'esclavage, les chefs mis à mort, avec tous les raffinemens de cruauté imaginables. Le passage des Chrétiens était marqué partout par le sang. Dans la seule province de

Panuco, *soixante* Caciques ou chefs et *quatre cents* nobles furent brûlés *ifs à-la-fois* et cela par ordre de Sandoval même (le lieutenant de Cortès), d'accord là-dessus avec Cortès. Les parens et les enfans de ces malheureux furent forcés d'assister à cet exécrable spectacle. — Cortès, sans forme de procès, fit pendre publiquement le jeune et intrépide Guatimozin et les Caciques de Tezcusco et de Tacuba, les deux premiers de l'Empire. Le moindre soldat se fit un devoir d'imiter l'exemple donné par le *Capitaine-Général et Gouverneur de la Nouvelle Espagne.* (1)

(1) C'est le titre que *Charles-Quint* venait d'envoyer au *Conquérant*, joint à celui de marquis de Guaxaca, vallée qu'il lui donna avec un revenu de 150,000 livres. Cortès après avoir rebâti Mexico à l'espagnole, faillit avoir la fin de Balboa (mort sur l'échafaud en 1525). Il est obligé de venir se défendre en Espagne, non pas que les cris des *victimes humaines* immolées par lui et les siens à leurs dieux, aient percé le triple mur d'airain qui entoure le cœur de l'empereur et roi, mais parce que sa puissance lointaine

« Toutefois, ajoute Robertson, une circonstance sauva le Mexique de la complète dépopulation que les Espagnols portaient partout ailleurs : les premiers conquérans n'entreprirent pas de fouiller les mines d'or, et se contentèrent du lavage des terres. Lorsque, trente ans plus tard, on se mit à exploiter ces mines quelque peu de ménagemens calculés, commençaient à protéger (aux dépens des bêtes de somme et

inspire une défiance que des jaloux exploitent : il retourne encore au Mexique, mais sous l'autorité d'un vice-roi ; découvre en 1536 la presqu'île de la Californie ; suit en 1541 Charles-Quint devant Alger ; et meurt (en disgrâce) à soixante-trois ans, près de Séville (1554). — Un jour, dit-on, dans une rue de Séville, un vieillard perçant la foule, monta sur l'étrier de la voiture impériale : « Qui êtes-vous ? lui demanda Charles-Quint. — Un homme qui vous ai donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laissé de villes. » Cette réponse dont je suis loin de garantir l'authenticité nous indique au moins l'impression que l'entreprise de Cortès avait produite.

des Nègres) la liberté et la vie des Indiens.

---

### Expédition de Pizarre.

---

Après l'expédition du Mexique, celle du Pérou ne présente plus même l'intérêt de la nouveauté ; les moyens sont les mêmes, appliqués seulement plus vite et dès l'abord, avec la précision et la fermeté que donnent l'exercice personnel et l'expérience d'autrui ; du reste, ces moyens sont encore plus inconcevables pour les Péruviens que pour les Mexicains.

Depuis la mémorable découverte de Nunès de Balboa, l'on avait une idée confuse des riches contrées du sud-ouest. Cependant plusieurs tentatives malheureuses commençaient à faire croire que Balboa s'était laissé tromper par les Indiens. Trois hommes de Panama entreprirent en 1524 de vérifier la chose : l'un, prêtre du lieu, « enrichi par des moyens que l'histoire ne fait pas connaître »

dit naïvement Robertson ; — l'autre, Diégo d'Almagro, vieux soldat de soixante ans et plus, enfant-trouvé, parvenu par les moyens usités alors ; — le troisième, compagnon de Balboa, compagnon aussi d'Ojéda et de Nicuessa, fils naturel d'un gentilhomme et — passé de la garde des troupeaux sur la scène américaine (1). L'association de ces trois hommes, autorisée par Pèdre Arias, porte le caractère du temps, « Lucques célébra la *Messe*, et partagea l'*HOSTIE* entre ses deux amis et lui ; un contrat qui avait pour but le pillage et le meurtre, fut signé *sur le corps du Dieu de paix.* »

Je laisse de côté les premiers essais maritimes le long de la côte, les fatigues, les maladies, la retraite de Pizarre dans une île où Almagro est aussi ramené par sa mauvaise fortune ; une seconde entreprise qui leur laisse apercevoir de l'or et de l'argent ; la jalousie d'un nouveau gouverneur qui intime à Pizarre

(1) François Pizarre, né en 1475 à Truxillo, dans l'Estramadure.

l'ordre de revenir à Panama; le refus obstiné de Pizarre (qui traça, dit-on, devant lui une ligne que treize soldats seulement (1) consentirent à passer, pour le suivre); puis les cinq mois d'emprisonnement qu'il passe avec eux dans une île déserte.

Un bâtiment leur est envoyé; ce bâtiment est aussitôt tourné par eux vers le sud. Débarqués après vingt jours de navigation, la côte leur présente le plus attrayant spectacle; des peuples vêtus de coton, entourés, chose nouvelle, d'animaux domestiques, et surtout l'or employé non pas seulement à la parure, à l'ornement des temples, mais même à la fabrication des ustensiles les plus usuels.

Pizarre obtint facilement, par des échanges, quelques lamas, bête de somme particulière au pays, quelques vases d'or et d'argent, de petits ouvrages de coton et deux jeunes gens auxquels il se proposait de faire apprendre l'espagnol, — et revint en hâte à Panama, *trois ans*

(1) Les historiens espagnols ont conservé leurs noms.

après son départ de cette ville. La froideur du nouveau gouverneur ne le rebute pas ; il passe la mer, paraît devant l'Empereur, obtient un évêché pour Lucques, une vice-royauté pour lui ; Almagro est oublié. Cortès, alors en Espagne, lui fait tenir quelques secours d'argent. Pizarre emmène ses trois frères.

En février 1531, Pizarre repart de Panama, avec trois petits bâtimens, cent quatre-vingts hommes et trente-six chevaux.

Ce n'est qu'en avril qu'il trouve enfin de l'or : il en envoie à ses compatriotes de Panama une quantité énorme, arrachée à la première ville qui s'est trouvée sur son passage. Chacune des descentes qu'il fait, en route, est une violente attaque, sans préliminaire et sans miséricorde. Partout les habitans fuient à l'approche des Blancs. Toutefois il est à remarquer que la soumission de l'île de *Puna* ne lui prend pas moins de six mois ; des renforts lui arrivent enfin, attirés par son envoi d'or.

Pizarre établit à l'embouchure de la rivière de *Puna* la première colo-

nie espagnole et s'avance dans l'intérieur (1532). Son armée d'invasion se compose de cent deux fantassins et de soixante-deux cavaliers.

Il apprit bientôt que la guerre divisait l'*empire des Incas*; deux prétendans, deux frères, *Huascar* et *Atahualpa*, se disputaient le trône paternel du Pérou. Chacun d'eux s'empressa de solliciter, par ambassadeurs, le précieux appui des Blancs. Leurs magnifiques présens ne font qu'exciter l'ardeur des Espagnols, qui continuent leur route. Pizarre répond aux présens par des promesses.

Les doux Péruviens ne sachant où ces hommes si nouveaux en veulent venir avec leurs porteurs étranges et leurs annonces de vérité et de paix, les laissent traverser librement le vaste désert sablonneux qui s'étend entre Saint-Michel et Motupé, sans eau, sans arbres ni plantes; puis des défilés où une poignée d'hommes arrêterait une armée nombreuse.

Arrivé à Caxamalca, Pizarre envoie deux officiers au camp d'Atahualpa, à demi-lieu de la ville. Par-

tout l'or aiguise la cupidité européenne, sur le corps des hospitaliers Péruviens, sur leurs tables, dans leurs maisons. — L'Inca promet une visite à ses hôtes. Le lendemain Pizarre, las de l'attendre, envoie un de ses officiers renouveler au prince ses assurances amicales.

Quatre cents Péruviens, vêtus de la même manière, annoncent enfin la venue de l'Inca. Il paraît bientôt, assis sur un lit orné de plumes, brillant d'or, d'argent et de pierreries, porté sur les épaules des siens. Ses premiers officiers sont portés de même; des chanteurs et des danseurs égaient la marche; la plaine est couverte d'Indiens.

A l'approche de l'Inca, le père Vincent Valverde, aumônier de l'expédition s'avance vers lui, un crucifix d'une main, son breviaire de l'autre, et expose, en espagnol, la création du monde, le péché d'Adam, l'incarnation, la passion et la résurrection de Jésus-Christ; le choix que Dieu a fait de saint Pierre pour son grand-vicaire, sur la terre; la puissance universelle de saint Pierre

transmise au pape ; le don fait par le pape au roi de Castille de toutes les contrées du Nouveau-Monde, — après quoi il somme Atahualpa d'embrasser la religion chrétienne, de reconnaître le roi de Castille pour son souverain légitime ; lui promettant, s'il se soumet, de lui laisser la couronne, et finit par lui déclarer la guerre, par le menacer de la plus cruelle vengeance s'il refuse d'obéir ou s'il persévère dans son impiété.

Cet étrange discours (qui n'est autre chose que le *sermon* d'usage), mal rendu par l'interprète qui n'entendait que bien peu l'espagnol, Atahualpa l'avait écouté avec patience, mais en avait à peine saisi quelques mots. Il répondit (1) qu'il voulait bien être l'ami du Roi, mais non son tributaire ; qu'il fallait que le

(1) Je doute fort que l'Inca ait pu comprendre assez le *sermon* du père Vincent pour avoir pu dire la dixième partie de la réplique que les historiens espagnols lui prêtent et que je reproduis ici. C'est au moins ce qu'Atahualpa eût pensé, s'il eût entendu l'espagnol.

Pape fût bien malhonnête ou bien fou pour donner ce qui n'était pas à lui ; qu'il ne quitterait pas sa religion pour une autre, et que , si les Chrétiens adoraient un Dieu mort sur une croix , lui , — adorait le soleil qui ne mourrait jamais. Puis il demanda au moine de qui il tenait ce qu'il venait de dire. — De ce livre, répondit l'autre , en présentant son bréviaire. Atahualpa le prit, le porta à son oreille, le regarda de tous les cotés ; — ce que vous me donnez là ne parle pas , dit-il , et il jeta en riant le bréviaire.

Valverde furieux se tourne aussitôt vers les Espagnols , et leur crie de toutes ses forces : vengeance ! mes amis ; vengeance ! voyez comme il méprise le saint Évangile , il l'a jeté à terre. « Tuez - moi ces chiens qui méprisent la loi de Dieu. » Le signal est donné : les canons (1) braqués d'avance vis-à-vis l'Inca ; la cavalerie divisée d'avance en trois corps et l'infanterie commandée par Pizarre

(1) C'est la première fois qu'il est question de canon dans l'expédition de Pizarre.

en personne — donnent tous ensemble. Les Péruviens, foudroyés et sans armes, s'entassent dans les rues où les Espagnols les égorgent les uns sur les autres. Le carnage (animé, dit-on, par le père Valverde lui-même, qui recommandait de frapper non du tranchant de l'épée, mais de la pointe), le carnage ne finit qu'avec le jour. — Grand nombre de princes de la race des Incas, les ministres, la fleur de la noblesse furent massacrés; on ne fit pas de grâce à la foule des femmes et des enfans même.

Quand à Pizarre, il avait poussé droit à l'Inca, à la tête de sa troupe d'élite; les porteurs et les gardes renversés, il avait pris le malheureux Atahualpa par les cheveux, et l'avait traîné demi mort, dans son camp. Les richesses, acquises par cette épouvantable boucherie, surpassèrent l'attente des Espagnols et la nuit se passa, au milieu des morts, en chants, en danses et en débauches.

L'Inca, logé dans une chambre *de vingt-deux pieds de long sur seize de large*, s'engagea à la remplir d'or à

hauteur d'homme. Toutes les parties de l'Empire s'occupèrent d'acquitter cette rançon. La part du Roi ( et du renfort amené par Almagro ) défalquée , il resta un million cinq cent vingt-huit mille cinq cents *pesos* , équivalens à autant de *Louis*, à partager entre les compagnons de Pizarre. Le partage se fit le jour de saint Jacques , patron des soldats espagnols, avec les bénédictions du Père Valverde. Le frère de Pizarre , envoyé en Espagne avec ces dépouilles , lui rapporta, au nom de l'Empereur, la confirmation de ses titres et un marquisat pareil à celui de Cortès.

La rançon payée, l'Inca se croyait libre : frère Vincent répétait sans cesse que c'était un prince endurci qu'il fallait traiter comme Pharaon. Un Indien *converti* (auquel avait été livrée , dans le partage, la femme même de l'Inca) se chargea de porter je ne sais quelle accusation contre le prisonnier. On instruisit son procès avec toutes les formes usitées. Le père Vincent signa l'arrêt de mort. La crainte d'une mort

cruelle arracha à l'Inca la demande du baptême, et Atahualpa, *baptisé* — fut étranglé au poteau sur lequel il allait être brûlé vif.

De nouveaux soldats, attirés par l'or, permettent à Pizarre de marcher avec cinq cents hommes vers Cuzco. Le pillage de cette ville surpassa de beaucoup la rançon d'Atahualpa. Le commandant, laissé par Pizarre à Saint-Michel, ne voulut pas rester inactif, et marcha sur Quito. Enfin, Almagro (nommé par Charles-Quint, gouverneur de deux cents lieues de côtes) n'eut pas plus tôt appris cette nouvelle qu'il prétendit que Cuzco était de sa juridiction. Il y eut dès-lors deux chefs, deux partis, deux armées, puis (par un accommodement forcé, mais peu durable) deux gouverneurs.

Pendant que Pizarre fonde Lima (la ville des trois Rois)<sup>1</sup>, établit une hiérarchie administrative, judiciaire, militaire, entre ses nouveaux sujets (il ne s'agit que des Espagnols), leur distribue les terres et les habitans; occupant ses officiers à des expéditions en tous sens, — ses

frères sont assiégés dans Cuzco par les Péruviens soulevés. Presque aussitôt une autre armée péruvienne investit Lima et intercepte les communications de Cuzco ; les Espagnols sont enfin chassés de cette dernière ville, après y avoir soutenu un siège de neuf mois et perdu beaucoup d'hommes, entre lesquels Jean Pizarre.

Le soulèvement des Péruviens avait rappelé Almagro du Chili (vers lequel il était parti avec cinq cent soixante-dix hommes) — non pour défendre les Pizarre, mais pour leur succéder. Almagro repousse les Péruviens, livre bataille aux deux frères de Pizarre (1537), et par une surprise les oblige à se rendre.

François Pizarre reçoit des renforts, disperse les Péruviens et envoie cinq cents hommes contre son ancien associé (ses sermens l'empêchent apparemment d'y aller en personne). Le commandant, envoyé par Pizarre, tombe avec ses principaux officiers aux mains d'Almagro. Le vieux soldat (impitoyable contre les Indiens) conserve encore quel-

ques scrupules à l'égard de ses compatriotes, et leur laisse la vie. Puis un beau jour, ces prisonniers lui échappent, avec un des deux frères de Pizarre. Pizarre obtient d'Almagro que l'autre frère qui lui reste soit envoyé en négociation à la cour d'Espagne. Une fois son frère délivré, Pizarre, comme vous pensez, se rit de son vieil adversaire, déchire le traité et recommence la guerre. Elle se termina, le 28 avril 1538, dans la plaine de Cuzco. Almagro trop faible pour se tenir à cheval, se fit porter en litière sur une hauteur; de là, il put voir sa petite armée en déroute, ses principaux officiers assassinés après la bataille. Point d'espoir de fuite pour lui-même! Les Péruviens, qui eux aussi regardaient en foule, se retirèrent effrayés, sans oser attaquer les vainqueurs. Traduit par Pizarre devant un tribunal institué par lui-même, Almagro, à l'âge de soixante - et - quinze ans, fut condamné à mort, étranglé dans sa prison, puis publiquement décapité.

Trois ans après (1541), les partisans d'Almagro, dont la haine ne

s'était pas éteinte sous le mépris, ralliés autour de son fils, se rendent en plein jour au palais de François Pizarre, et le tuent à coups d'épée au milieu de ses gardes. Quelques années après, les assassins de Pizarre ont leur tour. Je m'arrête.

---

Vous le voyez, mes amis, nous ne saurions pas comment les Catholiques du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle agissent à l'égard des Indiens, qu'il nous suffirait de savoir comment ils agissent les uns à l'égard des autres. Formée pour la rapine, leur société se dissout d'elle-même selon les chances de leurs entreprises. « L'histoire (dit l'Anglais Robertson, principalement à l'occasion des guerres civiles du Pérou), l'histoire présente rarement l'exemple d'un mépris si général et si peu dissimulé des obligations qui lient l'homme à l'homme et constituent l'union sociale. »

S'il est un fait où se montre à découvert la fragilité du lien qui unit entre eux ces compagnons de bri-

gandage, c'est l'histoire du jeune *Orellana*. En 1540, dans une expédition de découverte, trois cent quarante Espagnols dont moitié à cheval, et quatre mille esclaves indiens, se fraient un chemin à travers les sommets neigeux et glacés des *Andes*. Les Indiens meurent de froid et de fatigue. Les Espagnols, *à l'épreuve de tout*, continuent leur route, à la perte près de quelques-uns des leurs ; — suivent deux mois de pluies continues dans des plaines immenses inondées, à travers des marais infects ou des bois touffus ; ils atteignent enfin une large rivière et là construisent, par un travail commun de plusieurs semaines, une longue barque qui leur promet à tous de grands secours. La plupart continuent de marcher, les autres (au nombre de cinquante) les devancent, avec *Orellana*, dans la barque. Et la barque que devint-elle ? ne le devinez — vous pas ! Les marcheurs l'attendirent et la cherchèrent en vain. — Ils deviendront ce qu'ils pourront (avait dit *Orellana*), ils feront leurs trois ou quatre cents

lieues, reverront ou ne reverront pas Quito ; se défendront s'ils peuvent ; mangent ce qu'ils trouveront, les racines, les fruits sauvages, leurs chevaux, leurs chiens, le cuir de leurs selles et de leurs ceinturons ; — nous, nous saurons où va cette eau. » Cette eau les emporte à travers mille pays merveilleux, à travers l'Eldorado tant cherché depuis, à travers l'introuvable république des Amazones, et, sept mois après, dépose les perfides voyageurs sur les côtes de l'Océan, par lequel ils rejoignent l'île de Cubagua, et vont glorieusement conter leurs prouesses en Espagne. — Demandèrent-ils jamais ce qu'étaient devenus leurs camarades ?

Mes amis, penseriez-vous par hasard que toutes les atrocités dont je me suis vu forcé de vous rappeler le souvenir furent au XVI<sup>e</sup> siècle ignorées de l'Europe ? Penseriez-vous que la cour d'Espagne, que Ferdinand V, Charles-Quint ou Phi-

lippe II n'en avaient pas connaissance ? Penseriez-vous que le bruit n'en vint jamais aux oreilles du Pape, au nom duquel elles se commettaient sans scrupule ? — Le Pape se taisait ; la cour d'Espagne confirmait les *conquérans* dans les hautes dignités qu'elle leur avait promises, et leur envoyait des complimens flatteurs et des titres de noblesse. — (L'Europe (1) n'avait pas de voix, savait peu de chose). Mais le Pape et la cour d'Espagne, grâce aux procès perpétuels, grâce aux discussions acharnées des conquérans entre eux, grâce à leurs dénonciations réciproques — étaient au courant de tout : témoin les innombrables cédules, ordonnances, rescrits, envoyés à tout moment en Amérique par la cour d'Espagne, qui se garde de tenir la main à leur exécution.

Et pourquoi, direz-vous ? — parce que l'exécution des mesures de justice et d'humanité, d'une part, attaquerait directement les richesses actuelles, immédiates que leur inexé-

(1) A quelques hommes près.

cution vaut au trésor royal ou impérial ; et que, d'une autre part, elle pourrait d'un jour à l'autre, déterminer les colons à une rupture complète avec la Mère-patrie.

Il n'est pas jusques aux haines réciproques des nouveaux parvenus, qui ne soient regardées de bon œil par la cour d'Espagne. Les voyant armés les uns contre les autres, acharnés à s'entre-détruire, mutuellement affaiblis et surveillés, elle redoute moins qu'ils échangent leurs vice-royautés temporaires et précaires, contre une royauté viagère ou héréditaire.—Pour retrouver quelque jour dans le ténébreux enchevêtrement de ces ressorts ignobles, il faut savoir quelles leçons gouvernementales le xvi<sup>e</sup> siècle a reçues du xv<sup>e</sup> ; il faut connaître l'impudente école d'astucieuse politique, tenue à la face de l'univers par Ferdinand V d'Aragon, par Louis XI de France, par le pape Alexandre VI. — Resterait à savoir comment ces hommes-ci avaient été amenés là.

Mes amis, si parmi les hommes qui assistèrent en Amérique à tant et de si longs malheurs, il s'est trouvé quelques âmes droites et justes que l'habitude même de cet affreux spectacle n'ait pas fermées à la compassion; des âmes courageuses que l'épée sanglante des égorgeurs n'ait pas fait plier et gauchir; dont les cris et les gémissemens aient répondu aux gémissemens, aux cris des victimes; réfugions-nous et reposons-nous un instant dans leur consolante société; et (bien que nous sachions d'avance combien seront impuissans leurs efforts) ne les décourageons pas, essayons de sourire aux espérances qui les soutiennent: s'ils sont loin d'adoucir comme ils le voudraient, toutes les douleurs, ils en calment quelques-unes. C'est beaucoup. Leur exemple ne dût-il servir que deux ou trois cents ans après leur mort, il n'aurait pas été stérile. Rapproché de celui que donnent les *conquérans* dans leur vertige de superstition et de cupidité, l'exemple des *défenseurs* des Indiens nous fera, je pense, assez

vivement sentir combien il est facile de faire le mal et difficile de faire le bien.

La liste serait longue des hommes qui prirent, au XVI<sup>e</sup> siècle et chez les Espagnols, le parti des vaincus. Ils appartenaient la plupart à l'ordre des *religieux de Saint-Dominique*.

Appelés vers 1510 à l'instruction des Indiens, les *Dominicains* se signalent dès l'abord par l'attaque la plus énergique contre l'institution si meurtrière des *Commanderries* et *Partages*. En 1511, l'un d'eux, MONTESINO, s'éleva hautement contre elle dans la grande Eglise de Saint-Domingue ; don Diégo Colomb (fils de l'Amiral) et les principaux officiers de la colonie portèrent plainte contre l'audacieux Dominicain auprès de son supérieur : celui-ci l'approuva.

Par un déplorable esprit d'opposition et de rivalité, on vit d'autres religieux (ceux de Saint-François) prendre la défense, non des Indiens mais de leurs cruels oppresseurs ; s'efforçant de pallier ce que ce rôle avait de contradictoire avec leur

habit, ils alléguèrent la nécessité du recours à la force pour astreindre les Indiens aux travaux d'Europe, et les amener à la sainte foi catholique.

Les Dominicains ne se relâchèrent pas, et allèrent même jusqu'à refuser la communion à ceux qui gardaient des Indiens en esclavage. Vaines menaces! les Franciscains la donnaient pour eux. Les deux partis en appellèrent au roi Ferdinand, lequel nomma une commission de Jurisconsultes et de Théologiens pour décider cette grave question.

Après une longue discussion, les Indiens furent déclarés *un peuple libre*, fait pour jouir de tous les droits naturels de l'homme. — Le partage et l'asservissement meurtrier des Indiens n'en continuèrent pas moins comme par le passé. On adopta en théorie le principe des Dominicains, et l'on mit celui des Franciscains en pratique. La commission (assemblée par Ferdinand) proclame la liberté naturelle et imprescriptible des Indiens, et Ferdinand décrète: qu'après mûr examen de la donation du pape

Alexandre VI, et autres titres de la couronne de Castille relatifs à ses possessions dans le Nouveau-Monde, — la servitude des Indiens est autorisée par les lois divines et humaines; qu'ils seront assujétis à l'autorité des Espagnols et forcés de résider sous leur surveillance, afin d'être plus facilement préparés à l'intelligence des articles de foi et admis à mériter les récompenses célestes. — En conséquence, plus de scrupules sur la légitimité des distributions d'Indiens: le Roi et son Conseil en prennent le risque sur leur conscience (1). En conséquence, aussi, les Dominicains et autres doivent s'interdire les invectives qu'un *zèle charitable mais aveugle*, leur pourrait inspirer. — En même temps, nouvelles concessions d'Indiens aux courtisans de Madrid. Le Président du Conseil des Indes, *Fonseca* (le

(1) Vous avez vu ailleurs que les distributeurs d'Indiens avaient grand soin de décharger la conscience du Roi, et de faire peser tout le poids sur l'acquéreur. Quelle confusion !

principal directeur des affaires d'Amérique) en avait *huit cents*; son premier associé *Lope de Conchillos* en possérait *onze cents*. Je vous ai dit comment ces tuteurs d'Indiens s'acquittaient envers leurs pupilles des devoirs de leur charge.

Comme vous voyez, ces commencemens ne sont pas encourageans; mais si faible que soit le soulagement à obtenir, les souffrances des Indiens parlent assez haut à tous les cœurs restés sains et purs, pour y trouver de l'écho. Entre les hommes dont l'enthousiaste pitié se soutient au milieu des obstacles jetés de toutes parts sur leur route, il en est un qui, pendant près de soixante ans, ne quittera cette terre humectée de sang et arrosée de pleurs, que pour éléver la voix, dans le palais même du prince, en faveur de vingt peuples oubliés. Jamais persévérance ne fut plus pénible et plus inébranlable.

**Barthélémy de Las Casas.**

En 1513, simple curé d'un village de Zanguarama, dans l'île de Cuba, éclairé sur sa véritable mission par l'exemple de Montésino et de Bernard de San Domingo, *Barthélémy de Las Casas* (1) se fait remarquer dès l'abord par sa droiture et sa douceur. Le voyant aller partout seul, sans défense, les timides habitans conçoivent la plus haute idée de cet homme simple, et les supposent investis d'une autorité supérieure à celle des

(1) Né en 1474 à Séville. Son père était du premier voyage de Colomb. Las Casas, à l'âge de dix-neuf ans, l'accompagna dans son second voyage. C'est alors qu'il reçut de Colomb, un Indien qu'il ramena en Espagne, mais qui, sur la généreuse injonction d'Isabelle, dut retourner dans sa patrie, avec tous ses pareils.

En 1510, Las Casas fut ordonné Prêtre par le premier évêque de Saint-Domingue, et chanta la première grand'messe célébrée dans le Nouveau-Monde.

autres Blancs. Mis en fuite par les mauvais traitemens des soldats espagnols, il suffit de leur faire dire que *le Père Casas* se fâchera, pour les ramener dans leurs villages. Un morceau de papier au bout d'un bâton, envoyé de la part *du Père Casas*, ne rencontre pas de leur part de désobéissance. La crédulité de ces pauvres Indiens est faite, du reste, pour toucher tout homme qui sait encore sourire à l'enfance. La statue de la Vierge est dès les premiers jours substituée à leurs grossières images; au moindre soupçon, ils l'emportent avec eux au fond des bois. — *Las Casas* les baptise par milliers, plaide sans cesse pour eux, parvient quelquefois à retenir le bras de leurs oppresseurs, les réconcilie avec les Espagnols, les apaise et se montre, en toute occasion, leur protecteur et leur ami.

Voilà le Prêtre qui quitte l'Amérique (en 1515), traverse l'Océan et va chercher le vieux roi Ferdinand dans l'Estramadure, pour plaider contre leurs tuteurs et contre le Roi lui-même la cause des pupilles vendus,

torturés, égorgés. Au tableau qu'il lui fait des conséquences de ses derniers décrets, le vieux Roi prête l'oreille et semble, pour la première fois, entendre en lui-même un conseil d'inexorable justice. Sa conscience (la conscience de Ferdinand V !), sa conscience paraît alarmée. Il renvoie le Prêtre à Diégo de Deza, archevêque de Séville, à *Fonséca*, à *Conchillos*. Voyage inutile ! le 23 janvier 1516, le vieux Roi était mort.

Barthélémy voulut passer en Flandre auprès de Charles I<sup>er</sup> (depuis Charles - Quint), mais *Ximenès*, gouverneur du royaume, le retint. De *Ximenès* et du cardinal *Adrien* (depuis Pape), il obtint quelques vaines ordonnances, sans résultat.

Trois religieux de l'ordre de Saint-Jérôme furent envoyés dans le Nouveau - Monde, avec de grands pouvoirs, de longues instructions, en un mot, avec tout ce qu'il fallait, — hors l'habitude des affaires et surtout des affaires coloniales; tout, — hors la confidence de la profonde subtilité des envahisseurs, et enfin,

cet inébranlable caractère qui se jette en travers du chemin, au risque d'être broyé sous la roue de l'iniquité, et alors même l'arrête, la fait verser peut-être ou du moins la retarde et l'effraie.

Barthélémy, adjoint à ces *Jérémites* avec le beau titre de *protecteur universel des Indiens*, ne put communiquer à ses compagnons le courage dont il se sentait animé, et voyant qu'ils manquaient tout d'abord à leur première promesse (la mise en liberté de tous les Indiens esclaves) les laissa transiger avec les tyrans et repartit, six mois après, en mai 1517, pour l'Europe.

Je vais vous citer un exemple des torts dont il exigeait le redressement : en 1513, un navire espagnol arrive sur la côte de Cumana pour la pêche des perles. Les principaux Indiens et leur Cacique sont invités par le commandant à dîner à bord. Pressé par deux religieux de Saint-Dominique (en mission sur cette côte), le Cacique se rend à l'invitation avec sa femme et dix-sept de ses parens. Le vaisseau prend

aussitôt le large et porte les invités — *au marché de Saint-Domingue*. Voici quelque chose de plus fort : les juges d'appel de Saint-Domingue *confisquent les dix-neuf esclaves*, *comme marchandise de contrebande*, et se les partagent ! Quant aux deux religieux en mission, la vie leur fut laissée par les Indiens, sur la promesse que leurs compatriotes enlevés seraient rendus par les Espagnols. Au bout de quatre mois de vaine attente, les deux religieux furent tués, et cette vengeance en appela d'autres.

Quatre ans après, Las Casas dénonçait en vain l'iniquité première. La hardiesse de ses réclamations le força de quitter Saint-Domingue. Tous les obstacles possibles furent mis à son retour en Europe ; toutefois, il parvint à échapper à ses ennemis. Ximenès étant malade, Las Casas attendit le nouveau Roi à Valladolid.

C'est ici le lieu de vous parler d'une autre *vente d'hommes*, dont le déplorable exemple avait été donné, cinquante ans auparavant, par les

Portugais (au su et même [ suivant quelques - uns ] avec l'approbation expresse du Pape) : il s'agit de la vente et de l'achat des Noirs. — Ximenès accordait rarement (pour la vendre plus cher) la permission de faire ce commerce. Charles, avant de quitter la Flandre, l'avait prodiguée à tous ceux qui l'entouraient. Tous les adversaires des riches propriétaires d'Indiens, — les Flamands, entre autres, par rivalité de nation, certains Espagnols parce qu'ils n'étaient pas intéressés dans les questions coloniales, — voyaient une source de richesses dans l'emploi des bons travailleurs Noirs à la place des faibles ouvriers Indiens. L'extension, donnée par Charles à l'introduction des Nègres dans le Nouveau-Monde, n'eut pas, en ce temps-là, d'autres antagonistes que les courtisans de Ferdinand, qui voyaient baisser l'affermage de leurs prétendus pupilles. — Il ne vint alors à l'idée de personne (pas même de Las Casas) de s'opposer directement à ce commerce (aujourd'hui déclaré infâme), de s'y opposer, dis-je, au nom de

l'égalité et de la fraternité natives de toutes les branches de la grande famille humaine.

Les *religieux de Saint-Domingue* (les Jérémites) demandaient des envois de Noirs pour le soulagement des Indiens ; et Las Casas (à qui l'*esclavage de nature* ne répugnait pas, Las Casas qui croyait que les Nègres vendus en Espagne étaient nés esclaves) ne pensa pas (il faut le croire) rendre leur condition plus dure en les envoyant dans le Nouveau-Monde (en même temps qu'il était assuré de rendre par là la condition des Indiens plus douce), et appuya la demande des *religieux de Saint-Domingue*.

Toutes ces raisons ne satisfont pas ceux qui savent qu'il n'y avait pas pour les Noirs moins de calamités au-delà de cette mesure qu'il n'y en avait pour les Indiens par-delà l'envahissement de l'Amérique et le partage de ses habitans. Ce n'est ni sur Las Casas, ni sur Charles-Quint, ni sur les Portugais du prince Henri, que doit retomber le poids de cette grande erreur et de ses effroyables consé-

quences, mais sur le train commun des imaginations et des intelligences : sur les habitudes héréditaires, sur les fatales croyances de ces temps.

Las Casas n'a pas introduit, dans l'Amérique, le commerce des hommes et femmes noirs. Mais l'on aurait voulu davantage, qu'il n'y eût pas souscrit; qu'il eût protesté contre; que cette main qui traça tant de fois le mot de *liberté* n'eût jamais et en aucun cas, rien écrit contre elle. Ce que nous aurions voulu lui voir faire; ce que son temps ne lui a pas permis de faire, nous (venus trois cents ans plus tard) le faisons-nous bien nous-mêmes ? (1)

---

Las Casas ne se contenta pas de parler contre les oppresseurs et d'im-

(1) Je serais très porté à croire que les *ESCLAVES noirs* étant, en 1517, infiniment plus rares dans les colonies, qu'ils ne le sont en 1836, y étaient, par cela même, traités avec bien plus de ménagement.

portuner leurs maîtres de ses énergiques réclamations ; il voulut, au système des boucheries et du pillage, opposer un exemple pratique de la façon dont les sectateurs sincères de l'Evangile devaient procéder à la pacifique conquête du Nouveau-Monde.

Je passe sous silence ses efforts pour réunir quelques centaines de cultivateurs espagnols ; leur départ pour Saint-Domingue ; et les basses intrigues du Conseil des Indes qui laisse dépérir les protégés de Las Casas et fait avorter l'expédition. — J'arrive au seul essai, je ne dis pas seulement de véritable instruction religieuse, mais aussi d'établissement commercial fondé sur la bonne foi, tenté par les Catholiques d'Espagne au xvi<sup>e</sup> siècle.

Las Casas avait demandé, en 1519, cent lieues de côtes où il put établir le règne de l'Evangile, et élever, par un contraste vivant, la condamnation des pieux assassins, des adorateurs ensanglantés de la sainte Vierge et de saint Jacques. Ce plan fut rejeté par les ministres.

Las Casas comprit de reste le motif de ce refus, et changea ses batteries. Il demanda la permission de pénétrer dans le pays de *Cumana* avec cinquante hommes de son choix, vêtus de drap blanc et marqués de croix rouges : il faisait entrevoir dans un avenir prochain, la fondation d'une confrérie de missionnaires ; les produits nets de son entreprise devaient être :

1° Au bout de deux ans, l'acquisition de dix mille sujets indiens à Sa Majesté ;

2° La troisième année, une levée de 15,000 ducats au profit du trésor : lequel revenu augmentant chaque année, ne serait pas moindre de 60,000 ducats au bout de dix ans ;

3° La fondation de trois villes, avec trois forts, et l'établissement de cinquante familles espagnoles en chacune de ces villes ;

4° La recherche des mines d'or, etc.

Il demandait mille lieues de côtes, afin de n'avoir aucun rapport avec le cruel Pedre Arias, gouverneur du Darien et de la Terre-Ferme ; — plus, douze religieux dominicains et au-

tant de franciscains ; — plus, six Indiens de confiance à choisir à Saint-Domingue ; — plus, la restitution des Indiens volés ou faits prisonniers sur cette côte, et vendus à Saint-Domingue, pour les rendre à leurs familles ; — plus, aux cinquante hommes emmenés avec lui, la jouissance d'un douzième du revenu de la colonie, et le diplôme de chevaliers de l'éperon d'or. — En cas de décès de l'un d'eux, à lui seul devait appartenir le choix d'un remplaçant. Une clause essentielle portait qu'aucun Indien ne pourrait être vendu, donné ni confié à titre de dépôt, de commanderie, ou autre; mais que, tous, ils resteraient libres, sous la souveraineté immédiate du Roi d'Espagne.

Un tel projet, si loin qu'il soit de nos idées, contraste si fort avec toutes les conceptions contemporaines, que l'on aimerait à s'y asseoir, à s'y reposer; à voir, sous le seul empire des relations de bon voisinage, d'amitié, de reconnaissance, se former un paisible abri contre le régime sanglant qui souille partout ailleurs

ces terres aimées du ciel. Mais les hommes qui, par habitude, signent sans difficulté, des distributions de pupilles à quinze ou dix-huit cents lieues de leurs tuteurs, y regardent à deux fois avant de donner la main à des choses si nouvelles. Les ministres flamands s'empressent d'approuver, en restreignant à trois cents lieues (depuis Paria jusqu'à Sainte-Marthe) la ligne de côtes demandée par Las Casas. Le plan est renvoyé par le roi au conseil des Indes, et paraît destiné à y mourir. Las Casas ose récuser le jugement de ce conseil; une commission spéciale est appelée à prononcer sur sa proposition. Il croit déjà tenir la signature désirée quand de nouvelles difficultés surviennent.

Las Casas est tenu de répondre à trente objections.

Sur ces entrefaites arrive l'évêque du Darien (*Quévédo*) qui vient porter plainte contre le gouverneur Pedre Arias. — Une petite anecdote rapportée par Herrera, vous donnera une idée du caractère de Las Casas, qui paraît être alors fort en faveur

auprès du roi par l'intermédiaire des Flamands.

Le licencié Las Casas apprend que l'évêque du Darien dîne chez un évêque de ses amis (*Mota*, partisan de ses projets), il y court.

Il y trouve à table *don Juan de Zúñiga*, frère du comte de Miranda, qui fut, depuis, précepteur de Philippe II, et *don Diégo Colomb*, amiral des Indes. Après le dîner, le père Las Casas s'engage dans la défense de la cause des Indiens, et blâme la conduite de l'évêque du Darien qui n'a pas su, dit-il, ramener à son devoir *Pedre Arias*, en le menaçant des censures, ainsi que les capitaines et les receveurs de finances pour les actes tyranniques dont ils se sont rendus coupables : la discussion se prolonge et devient très vive.

Le moment de se rendre au palais, venu, tous ces personnages s'y rendirent. *Mota* dit au roi ce qui était arrivé dans sa maison. Une séance solennelle du conseil fut fixée à trois jours de là, pour terminer le différend en présence du roi. *Don Diégo Colomb* y fut appelé. Un moine fran-

ciscain, tout récemment arrivé d'Amérique, y fut introduit par Las Casas, à l'appui de ses doctrines.

Après les premiers complimens à Sa Majesté (l'empereur et roi n'est plus une altesse) et toutes les cérémonies préalables, l'évêque finit par dire au roi :

« Voyant quel'on ruinait cette contrée (la Terre-Ferme), que les gouverneurs y étaient plus méchans les uns que les autres, je résolus de venir rendre compte à Votre Majesté de tout ce qui se passait comme à mon seigneur et maître, à qui il appartenait d'appliquer le remède à tant de maux. — A l'égard des Indiens je connais ceux parmi lesquels j'ai passé cinq ans, et quant aux autres, j'ai traversé leur pays en revenant en Espagne : *ce sont des hommes nés pour la servitude...* »

Quant à Las Casas, voici le discours qu'Herréra lui prête : « Très haut et très puissant roi et seigneur, je suis un des plus anciens Espagnols qui ont vu les Indes ; j'habite le pays depuis longues années, et j'ai été témoin de tout ce que je

rapporte. C'est parce que je l'ai vu ( non que je veuille passer pour meilleur chrétien qu'un autre, mais je n'ai pu résister à un sentiment naturel de compassion ), que je suis revenu en Espagne pour en rendre compte au roi catholique. Je trouvai son Altesse à Plasencia ; elle daigna m'écouter avec bonté , m'ordonna d'aller l'attendre à Séville où elle donnerait des ordres pour mettre fin aux maux des Indiens ; elle mourut dans le cours de son voyage. Après la mort du roi , j'exposai les motifs de mon retour en Espagne aux deux gouverneurs du royaume qui s'occupèrent très sérieusement des affaires des Indes. Depuis l'arrivée de Votre Majesté j'ai mis sous ses yeux l'exposé de cette grande question, et j'ai des raisons de croire qu'elle eût accompli toute justice , si la mort n'avait enlevé son grand chancelier à Saragosse. Je m'occupe encore de la même affaire ; mais il ne manque pas d'ennemis de tout bien et de toute vertu qui desirent ardemment que le mal que je suis venu dénoncer reste sans remède.

Votre Majesté est si intéressée à en prendre connaissance et à en ordonner la fin , qu'indépendamment de ce que sa conscience royale peut lui inspirer à cet égard , je dois lui annoncer que tous ses états d'Europe réunis ne sont pas comparables en étendue ni en richesse à la moindre partie des vastes régions du Nouveau-Monde .... »

Ce discours se termine ainsi :

« Notre *Religion* est celle de l'égalité; elle s'adapte à tous les gouvernemens , convient à toutes les nations , n'enlève à aucune sa liberté ni ses chefs , pour la réduire en esclavage sous prétexte que la nature l'a faite pour cette condition , ainsi que le révérend évêque veut le faire entendre : aussi conviendra-t-il que Votre Majesté , au commencement de son règne, condamne une pareille doctrine et porte remède à ses funestes conséquences. »

Le discours de don Diégo Colomb (qui vient ensuite) annonce assez clairement que l'Amiral des Indes est très fort préoccupé de ses pro-

pres intérêts, et très peu de l'intérêt de l'humanité.

Quelques jours après, l'empereur et roi quitte Barcelone : plus pressé d'aller recevoir la couronne impériale que de toucher aux affaires du Nouveau-Monde.

Bien plus, dès le commencement de 1520, fut expédiée une commission qui portait : que le zèle de Pedre Arias, pour le service de Dieu et du roi, étant bien connu, ainsi que son expérience dans le gouvernement des Indes, pour l'avancement de la foi et le bonheur des habitans, — il était maintenu dans l'exercice de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre, *nonobstant les mémoires qui avaient été composés contre lui, et envoyés à la cour par l'évêque du Darien, et par le père Las Casas.*

Las Casas ne se rebuva point. Le roi partait, il suivit le roi ; il obtint des secours en vin et farine aux cultivateurs qu'il avait embarqués pour Saint-Domingue ; ces cultivateurs étaient morts ou dispersés.

Le 19 mai 1520, fut enfin signé par le roi le traité pour la colonie de Cumana. Las Casas trouva de l'argent

à emprunter, rassembla deux cents laboureurs, et partit avec trois vaisseaux fournis et frétés par le conseil des Indes ; munis de toutes les provisions et de tous les objets d'échange nécessaires. Fonséca n'avait rien négligé pour rendre la chute du projet plus éclatante, et presser le départ.

Las Casas (dont c'est ici le quatrième voyage) arrive rapidement à San-Juan de Puerto-Rico ; mais là, quelle fatale rencontre ! Cinq navires et trois cents hommes sont au moment de partir pour cette même côte de Cumana, avec une destination bien différente de la sienne. *Gonzalez de Ocampo* avait ordre (de Diégo Colomb lui-même) de détruire par le fer et par le feu toute la côte de Cumana, et d'en ramener les habitans esclaves à Saint-Domingue. Les Indiens avaient répondu à l'enlèvement de deux caciques et de quelques-uns des leurs par l'incendie des couvens de Chiribichi et de Santa-fé, élevés sur le rivage. Le meurtre d'un missionnaire, la mise en fuite des autres, et ce qui parlait bien plus vivement encore à l'imagination des

nouveaux habitans d'Haïti, les cloches enlevées, les croix brisées, les saintes images foulées aux pieds, un grand Christ mis en pièces : tout cela appelait la haine et la vengeance à l'endroit même où Las Casas projetait depuis si long-temps de fonder la charité et la paix. La destruction des deux couvens, et la dispersion des religieux, abattaient d'ailleurs sa dernière espérance.

Il essaya, mais en vain, de retenir Ocampo. Il eut la douleur de le voir partir ! Quelle préparation pour la semence évangélique qu'il voulait porter sur cette malheureuse terre !

Las Casas laisse ses compagnons à Puerto-Rico, et va présenter ses pouvoirs à Saint-Domingue : à l'admiral, aux juges d'appel, aux officiers, aux receveurs des finances. Il fut proclamé au son de la trompette dans les quatre principales rues de la ville : « défense, au nom du roi, de maltraiter ou scandaliser les naturels du pays sur lesquels le licencié Las Casas est chargé d'exercer son ministère ; de commettre aucun acte capable d'empêcher la

pacification et la conversion qu'il va entreprendre, etc. » J'omets les retards, la promesse dérisoire d'envoyer un contre-ordre à Ocampo.

Las Casas finit par s'apercevoir que le gouverneur (Diégo Colomb) et le conseil de Saint-Domingue attendaient de lui quelque chose. Un petit accommodement mercantile avec ces autorités lève, en effet, tous les obstacles; mais le projet de Las Casas va se déformant de plus en plus.

Il y avait, dit froidement Herrera, quatre sortes de *spéculations* à faire dans les pays qui allaient être soumis à l'administration de Las Casas : 1<sup>o</sup> La *pêche des perles* de Cubagua, exploitée par des colons de Saint-Domingue au moyen des troupes d'Indiens qu'ils y envoyait; 2<sup>o</sup> L'*échange de l'or*, qui se faisait sur toute la côte jusqu'à la province de Venezuela et même plus loin; 3<sup>o</sup> la *traite des esclaves*; 4<sup>o</sup> la *guerre contre les Indiens*, dont les prisonniers étaient vendus sur la côte et transportés au loin.

Le conseil fit un traité avec le pacificateur évangélique, de manière que

sur vingt-quatre parts acquises en commun : il y en aurait six pour le trésor, six pour Las Casas et pour les cinquante chevaliers de l'Éperon d'Or qu'il devait nommer ; trois pour l'amiral ; une pour chacun des quatre conseillers-auditeurs du tribunal, autant pour le trésorier, pour le maître des comptes, pour le contrôleur, pour les deux greffiers. Chacun contribuait aux frais de l'expédition. Le but primitif de l'entreprise allait s'effaçant de jour en jour. Elle n'appartenait plus à Las Casas.

Voici quelque chose de plus : tout-à-l'heure il ne devait pas y avoir de soldats ; à présent il est décidé que l'armée d'Ocampo sera à la disposition de Las Casas ; qu'il formera un corps d'élite de deux cent cinquante hommes ( soldés ), et comme il faut à cette petite armée un capitaine, la place est dévolue d'avance à Ocampo lui-même !

Las Casas quitte Saint-Domingue, en juillet, bien armé, bien approvisionné de vivres, et va chercher ses compagnons à Puerto-Rico. Le peu qu'il en reste refuse de le suivre.

Il arrive enfin à sa destination ; il revoit Ocampo dans le petit établissement de Tolède. Les Indiens avaient fui dans l'intérieur, et la petite armée d'Ocampo était sans vivres. Pas un soldat ne consent à entrer dans le corps d'élite de Las Casas.

Ocampo le laissant aussi, le console comme il peut. Las Casas reste avec quelques religieux et domestiques entre deux ennemis : d'un côté les Indiens ; de l'autre les Espagnols de l'île de Cubagua, qui n'ont que sept lieues à faire pour renverser tous ses projets ; les Espagnols, dont sa présence va gêner le commerce d'hommes qu'ils font sur la côte avec les Indiens. Aussi Las Casas se voit-il bientôt enlever par eux le maçon qui conduit les travaux d'un petit fort qu'il élève sur le Rio de Cumana. Il se voit enfin dans la nécessité d'aller, lui-même, demander à Saint Domingue la répression de ces intractables voisins.

Il recommande à celui qui le remplace de bien garder les deux bâtiments qu'il lui laisse, pour la retraite, en cas d'attaque imprévue. Et quand

avoir fait quatre-vingts lieues de trop par l'erreur du pilote ) Las Casas arrive à Saint-Domingue, la première chose qu'il apprend, c'est que les gardiens de ses deux bâtimens se sont empressés d'aller à la recherche des perles, de l'or, des esclaves; que le couvent de Tolède a été détruit par les Indiens; que les religieux ont été tués ou chassés; que l'île de Cubagua elle-même a été évacuée. — Las Casas ne trouve de consolation que parmi les dominicains et prend l'habit de leur ordre (1521).

Je me suis étendu sur cette entreprise, parce qu'elle contraste, sous tous les rapports, avec les autres entreprises du même temps; par les obstacles qu'elle rencontre, par sa déplorable issue, elle me semble tout aussi expressive que le pourrait être un relevé des iniquités sanglantes dont elle est la contre-partie. Jamais peut-être homme véritable ne trouva autant d'accès que Las Casas auprès des puissans. Après

avoir laissé dire l'ami des Indiens, ce qu'il y avait de plus adroit de la part de leurs ennemis, c'était de le laisser faire. Quelle victoire pour le conseil des Indes, pour les gouverneurs et les colons, d'avoir saisi, pour permettre le bien, le moment où le bien n'était plus possible !

---

Las Casas, dominicain, n'en continua pas moins le même rôle : abattu peut-être, mais non pas écrasé ; toujours réveillé par les mêmes cris, les mêmes gémissements ; poursuivi par les mêmes images. Son livre *De uno vocationis modo* (sur la seule manière de convertir) n'est que l'histoire de la patience et de la douceur, qu'il continua de mettre en pratique dans ses relations avec les Indiens.

En 1525, don Alvarez de Osorio, nommé évêque de Nicaragua, veut avoir Las Casas près de lui. Las Casas fonde en cette ville un couvent de dominicains. A Saint-Domingue, les Espagnols avaient voulu le tuer ; ici le Gouverneur l'accuse de prêcher l'in-

subordination aux soldats , parce qu'il prétend que la charité est la seule arme avec laquelle il faille aborder les infidèles.

Il se rend ensuite dans la province de Guatimala , où il baptise ( comme partout) le plus d'Indiens qu'il peut ; tâchant de les mettre ainsi à couvert du mépris des Espagnols ; de là , il passe , avec plusieurs missionnaires dans un pays nommé jusque-là *le pays des hostilités* , et qui, pacifié par lui, volontairement assujéti au roi d'Espagne , a reçu et conservé le nom de *Vraie Paix* (VERA-PAZ) . J'omets plusieurs missions de Las Casas dans le Mexique.

L'historien espagnol Torquemada mentionne , sous la date de 1533 , plusieurs sollicitations vainement faites par Las Casas à la cour d'Espagne pour qu'il fût défendu de donner des Indiens comme esclaves.

En 1533 , Las Casas (de retour à Saint-Domingue de son cinquième voyage) va chercher et ramène un Cacique (chrétien) de Saint-Domingue , que des injustices multipliées ont réduit à se réfugier dans les

montagnes d'où il fait, depuis plusieurs années, la guerre aux Espagnols. (1)

Vers ce temps aussi, Las Casas fit un voyage au Pérou : avant de porter encore une fois à la cour d'Espagne ses plaintes et ses sollicitations, il voulut voir de ses yeux les institutions tyranniques par lesquelles on éludait des lois de liberté récemment émises. Il contribua beaucoup au voyage que fit à Rome le Prieur des Dominicains de Saint-Domingue, sur les instances duquel furent publiées différentes bulles — le premier signé de vie donné depuis quarante ans par le chef de l'Eglise. On lit dans une de ces bulles (du pape Paul III) en date du 9 juin 1537 :

« Quelques ministres du Démon, poussés par le desir effréné de satisfaire leur avarice et leurs injustes passions, osent affirmer chaque jour que les Indiens orientaux et occi-

(1) Ce Cacique (Henri) assura que, pendant tout le temps de sa rébellion, il avait dit tous les jours le *pater noster* et l'*ave Maria*, et jeûné tous les vendredis,

dentaux, et d'autres nations *dont il nous a été parlé dans ces derniers temps*, doivent être traités et assujétis au service des Européens comme des animaux et des brutes, et ne craignent pas de dire qu'ils sont incapables de recevoir et de professer notre sainte religion ; en sorte qu'après les avoir réduits à la plus affreuse servitude, ils les tourmentent et les oppriment au point que le mal qu'ils font éprouver à leurs bêtes de somme est *peut-être* moindre que celui dont ils accablent ces malheureuses créatures. *Nous qui*, quoique indigne, *occupons la place de Dieu sur la terre, et employons tous les moyens qui sont en notre pouvoir* pour trouver les brebis qui se sont éloignées de leur troupeau, afin de les y ramener et d'accomplir le devoir qui nous a été imposé ; instruits que les Indiens, par leur qualité d'hommes véritables, non-seulement sont en état d'embrasser la foi en Jésus-Christ, mais qu'ils la reçoivent, en effet, avec le plus grand empressement, et *voulant remédier aux abus qui nous ont été dénoncés* : en vertu

de notre autorité apostolique, *nous déterminons et déclarons*, par le contenu des présentes lettres,— que les-dits Indiens et tous les autres peuples qui viendront plus tard à la connaissance des Chrétiens, quoiqu'ils ne connaissent point la foi en Jésus-Christ, ne doivent pas être, pour cela, privés de leur liberté ni de la liberté de leurs biens, ou réduits en servitude; que c'est par le moyen de la prédication et par l'exemple d'une vie remplie de vertus qu'il faut les attirer et les engager à recevoir notre sainte religion; nous ordonnons, en conséquence, que tout ce qui sera contraire à la présente résolution soit considéré comme nul et de nul effet. »

Ces dernières paroles durent paraître à l'impétueux Las Casas bien vagues, bien molles et bien faibles. Au début de cette déclaration, l'on s'attend à l'une de ces excommunications foudroyantes, si puissantes encore au xvi<sup>e</sup> siècle, et l'on n'a pas autre chose que l'indifférente formule qui clôt les moindres actes du conseil des Indes.

Le sixième voyage de Las Casas (1537) est consacré à plusieurs incursions pacifiques dans le Mexique. — Deux ans après (en 1539), il revient supplier le roi, au nom des évêques américains, d'envoyer un plus grand nombre de religieux; de défendre totalement les expéditions militaires, c'est-à-dire, le brigandage et les massacres (1). Le roi était absent. En attendant son retour, l'infatigable défenseur des Indiens publie plusieurs ouvrages en leur faveur.

Le plus célèbre (1541-1542) est sa *Relation abrégée de la destruction des Indes*, dont il présenta, la même année, le manuscrit à Charles-Quint; et en 1547, au fils du roi, avec un *Appendice de 1546*. Ce petit ouvrage fut imprimé à Séville en 1552, pour

(1) En 1539, don *Antonio de Mendoza*, Vice-roi de la Nouvelle Espagne (à la prière de Las Casas, de l'évêque de Guatimala et d'un grand nombre d'autres religieux dominicains), renonce à envoyer des soldats dans les terres pour convertir les Indiens et à faire de nouvelles découvertes. (Herréra.)

être remis sous les yeux de ce prince, qui régnait alors sous le nom de Philippe II.

En 1542, l'empereur et roi fait appeler Las Casas au Conseil, lui donne toute liberté de faire connaître la situation des Indes. Une assemblée d'évêques, de conseillers, de juris-consultes, de théologiens, est tenue à Valladolid et favorable à Las Casas. Les dispositions dont il avait depuis si long-temps proposé les bases, adoptées par cette assemblée et converties en *Ordonnances* par le roi, furent publiées à Madrid en novembre 1543.

— Le vingtième article recommande *de ne plus faire d'Indiens esclaves*, ni pour cause de rébellion, ni par échange, ni à quelque autre titre que ce soit, et de les regarder tous comme libres, et sujets seulement de sa Majesté le roi d'Espagne.

— Le vingt-et-unième défend de jamais astreindre les Indiens au service de *domestiques obligés* (de navorias).

— D'après le vingt-deuxième, tous les Indiens actuellement esclaves doivent être déclarés libres, à moins que les maîtres ne justifient de

leur possession par des titres légitimes, comme, par exemple, l'achat à l'époque où l'acquisition en était permise.

— Par le vingt-quatrième, défense de contraindre les Indiens à travailler pour les Espagnols à la pêche des perles : *permission d'employer les Nègres à cette pêche*, pourvu, néanmoins, qu'il n'y ait pour eux aucun malheur à craindre; car, *si le péril est réel, la pêche doit cesser entièrement.*

— Par le vingt-cinquième, défense aux vice-rois, gouverneurs, vice-gouverneurs, officiers du roi, prélats, monastères, religieux, hôpitaux, confréries, maisons de monnaie, trésoreries, employés du fisc, de posséder des Indiens à titre de *dépôt*; et s'il y a de ces derniers qui aient subi cette condition, ils doivent être déclarés vassaux libres du roi, quand même ceux qui les possèdent renonceraient à leurs emplois.

— Par le vingt-septième, il est annoncé que les *commanderias* existantes subiront une réforme et une

réduction dans les *droits* qu'elles perçoivent.

— Par le vingt-huitième, que les commandeurs coupables *d'une trop grande sévérité* à l'égard de leurs esclaves, seront privés de leurs commanderies, dont les sujets seront, dès-lors, tributaires du roi seul.

— Par le vingt-neuvième, que les vice-rois, gouverneurs, les tribunaux, etc., ne pourront plus concéder de commanderies, ce droit étant désormais réservé au roi seul.

— Par le trente-troisième, que les Espagnols qui auront découvert de nouveaux pays, ne pourront point y faire d'esclaves, ni s'emparer de rien de ce qui appartient aux naturels, si ce n'est par voie d'échange et *en présence d'un officier public*.

— Par le trente-quatrième, ordre à chaque Espagnol allant à de nouvelles découvertes d'emmener avec lui au moins deux religieux qui auront la liberté de rester, si bon leur semble, dans le pays.

— Par le trente-cinquième, défense à tout vice-roi, gouverneur, etc., d'entreprendre de nouvelles décou-

vertes sans ordre et sans permission.

— Par le trente-sixième, injonction aux vice-rois ou gouverneurs qui auront obtenu cette permission ou cet ordre, de se conformer au contrat de commanderie, etc.

— Par le trente-huitième, une des conditions essentielles du contrat de commanderie est de ne faire *ni es-claves ni navorias*. Le commandeur n'ayant que le droit de réclamer la taxe qui lui est due pour son titre et jamais de service personnel, les naturels sont aussi libres à cet égard que les Espagnols eux-mêmes.

— Le trente-neuvième article annonce que les Indiens des îles St-Domingue, de Cuba et de San-Juan, ne paieront aucune espèce de tribut, tant que le roi voudra bien leur conserver cette faveur, *dont le motif est dans des circonstances particulières* qui ont touché le cœur de Sa Majesté.

---

Ces ordonnances (abrogées presque aussitôt, pour calmer les révoltes qu'elles excitent de toutes parts

parmi les colons d'Amérique), isolez-les un instant des circonstances qui nous y ont amenés, regardez-les en elles-mêmes, et vous vous direz : A quel peuple a donc affaire le législateur qui se voit réduit à la nécessité d'inscrire de telles prescriptions dans son Code ? — « Lorsque tu feras des échanges avec telles et telles gens, tu ne les voleras pas; tu ne leur arracheras pas la boucle qui pend à leur oreille ou la bague qui entoure leur doigt; mais un témoin sera là, de par la loi, et l'échange se fera devant lui. » Quel est le vendeur ou l'acheteur qui ne prendrait pas ce témoin pour une insulte ?

Examinez ces articles un à un : chacun d'eux décèle des maux profonds qui durent depuis plus de quarante années, que cet article ne répare pas et qu'il ne fera pas même cesser.

---

La même année, Charles-Quint charge Las Casas d'écrire un livre sur le remède à apporter à ces maux : — le livre du Dominicain répond,

sous toutes les formes, que le remède, c'est la *libération des Indiens* et leur *assimilation complète aux sujets espagnols*.

En 1544, Las Casas refuse le riche évêché de Cuzco que le roi lui offre; mais accepte (à soixante-dix ans) celui de Chiapa, dépendant de la Nouvelle-Espagne : évêché sans richesses, et doté des haines que depuis vingt-six ans, les cruautés des Espagnols amassent dans le cœur des Indiens.

Jean de Torquemada (Franciscain) dit, à ce propos : « L'évêché de Chiapa eut pour premier évêque don Barthélemi de Las Casas, religieux dominicain, à qui tous les Indiens et même les royaumes et les provinces des Indes, ont les plus grandes obligations pour avoir été leur protecteur infatigable auprès de nos souverains, pendant un grand nombre d'années et avec des peines infinies. »

En 1544, *septième voyage* de Las Casas. Le premier usage qu'il fait de son autorité épiscopale, c'est de défendre aux prêtres de son diocèse de donner l'*absolution* à ceux qui pos-

sèdent des esclaves indiens, même après les avoir achetés; les déclarant *en état de péché mortel* jusqu'à ce qu'ils leur aient rendu la liberté.

Cette doctrine ne diminua pas le nombre de ses ennemis; il en fit un petit livre, **LE CONFESIONNAL** (*Confesonario*) ou *Avis aux Confesseurs de l'évêché de Chiapa*; toute la Nouvelle-Espagne, toute l'Amérique Espagnole retentit bientôt des clamours furibondes des propriétaires d'Indiens. Un professeur en droit de Mexico se fit leur charitable avocat.

— Le clergé de Mexico examina *le Confessional*, sans le condamner ni l'absoudre: six Dominicains, maîtres de théologie, l'approuvèrent solennellement en Espagne.

Toutefois, ces autorités et le grand âge de **Las Casas** n'empêchèrent pas ses ennemis de l'attaquer jusque dans la ville de Chiapa, le dénonçant au roi comme traître, parjure, infidèle.

Enfin, en 1547, on vit le vénérable défenseur des Indiens (arrivé pour la septième et dernière fois en Espagne) traduit par les suppôts de la

justice devant le Conseil des Indes ; les *Trente propositions* (1) qu'il soutint pour sa défense, imposèrent silence aux calomnies répandues contre lui ; — la principale était qu'il avait attaqué les droits des rois d'Espagne sur leurs possessions d'Amérique.

Las Casas ne pouvait contester aux rois d'Espagne leurs prétendus droits sur l'Amérique. On lui eût fermé la bouche sur-le-champ ; il eût perdu l'occasion d'être utile et se fût perdu lui-même. — D'un autre côté, il répugnait à sa *compassion naturelle* de souscrire à la manière dont les rois d'Espagne usaient de ces prétendus droits : ouvrant l'Amérique à tous les aventuriers comme un champ désert et libre, comme un lieu public de chasse (de chasse aux hommes, aux perles, aux mines d'or).

Il ne restait qu'un moyen à Las Casas, c'était de se servir des croyances même par lesquelles les rois d'Espagne se déclaraient liés, tenus, obligés ; de prendre les rois d'Espagne par leurs propres convictions ou

(1) Imprimées en 1552.

du moins par leurs propres paroles.

Les rois d'Espagne reconnaissaient au Pape le droit de disposer de la terre entière, de la donner à qui bon lui semble, en tout ou en partie : le droit, par exemple, de donner le Nouveau-Monde aux rois de Castille. (1)

Las Casas prenait là son point d'appui, et quand il déclarait la do-

(1) La doctrine de la souveraineté universelle des papes était alors inattaquée, au moins de front (en Espagne).

Ferdinand V, *le Catholique*, avait su en tirer parti pour obtenir d'Alexandre VI (en 1493) la *Bulle* qui lui accordait la souveraineté temporelle sur le Nouveau-Monde ; — et, en 1512, la *Bulle* qui l'autorisait à s'emparer de la Navarre, sur son neveu Jean d'Albret et sur sa nièce Catherine de Foix, excommuniés par le pape Jules II.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'en même temps, ce Roi ôtait au Pape le patronage exclusif des *bénéfices* du Nouveau-Monde, et décrétait qu'aucune *Bulle* ou *Ordonnance du Pape* ne pourrait être promulguée en Amérique avant d'avoir été préalablement examinée et approuvée par son conseil royal.

nation du pape Alexandre VI *seule base des droits des rois de Castille sur le Nouveau-Monde*, personne en Espagne, personne sous la main de feu de l'Inquisition, personne surtout dans l'assemblée à laquelle il avait affaire, ne pouvait le contredire.

« Le pape a donc *pu* (Las Casas prouve même qu'il a *dû*) donner aux rois de Castille les immenses contrées du Nouveau-Monde, mais *à condition* d'en convertir les habitans au christianisme. »

Vous voyez que la discussion ouverte par Las Casas était très simple : le Nouveau-Monde vous est donné sous telle condition ; remplissez cette condition, sans quoi vous n'auriez plus rien à prétendre. — La *trente-troisième proposition* que voici, me dispensera de m'arrêter aux autres :

« Il résulte des propositions que je viens d'avancer, que toutes les guerres faites contre les Indiens l'ont été malgré l'intention formellement contraire des rois d'Espagne, et qu'elles n'ont eu qu'un motif illusoire, celui de la prétendue résistance de ces peuples à la prédication de l'évangile;

qu'en *conséquence*, les conquêtes ont été nulles dans le droit et sans motif légitime ; que le partage des Indiens, à quelque titre qu'ils aient été donnés, est une mesure tyrannique, injuste, cruelle, infâme, scandaleuse, opposée à la loi de Dieu, à celle de la nature, au droit des gens, à la nécessité de rendre aimable la religion chrétienne, aux bulles des papes, aux lois du royaume, aux cédules de nos rois, aux défenses du Conseil des Indes, aux instructions que les gouverneurs avaient emportées avec eux ou qui leur furent envoyées, aux décisions d'hommes pieux et savans assemblés par le roi, et enfin à tout ce qu'il convenait de faire dans des circonstances aussi importantes. »

Las Casas ajoute : « Voilà le sens qu'il faut donner à la règle VII<sup>e</sup> de mon *Confesonario*, qui a excité les dénonciations de certains hommes intéressés à ce que l'on ne regarde pas comme mal acquises des richesses qui ont été le fruit du *vol*, de l'*assassinat*, de l'*incendie* ; qui veulent que le système des *commande-*

ries et du partage des Indiens soit maintenu pour continuer l'élévation de leur fortune, aux dépens de la vie de leurs semblables et par la ruine du pays, au mépris du christianisme et sans s'embarrasser de la condamnation éternelle de leurs âmes, de celle des employés qui abusent de leur pouvoir pour commettre de telles iniquités, et peut-être de celle du Roi et de ses ministres, s'ils consentent à ce qui se fait ou s'ils le tolèrent plus que la loi de Dieu ne le permet. »

Le trait était trop direct contre les enrichis de l'Amérique pour être laissé sans réponse. Les ennemis de Las Casas lui susciterent, en cette occasion, pour adversaire, l'un des plus renommés jurisconsultes de ce temps-là, *Jean Ginèz de Sepulvèda*, historiographe de l'empereur et roi Charles-Quint.

**Jean Ginèz de Sépulvèda.**

Las Casas avait établi tour-à-tour :  
 Que le pape avait le droit de disposer du Nouveau-Monde, comme bon lui semblait ;  
 Qu'il en avait disposé en faveur des rois de Castille ;  
 Qu'il avait mis une condition à ce présent ;  
 Qu'il fallait que la condition fût remplie pour que la donation fût valable.

SÉPULVÉDA n'avait garde de toucher à ces propositions-là ; mais, selon lui, il restait à déterminer la façon dont il fallait s'y prendre pour remplir la condition mise par le pape à la donation du Nouveau-Monde ; il restait à déterminer la manière dont il fallait procéder à la conversion de ses habitans.

Sépulvèda, dans le titre même de son livre *De justis Belli causis* (sur les motifs qui rendent une guerre juste), se pose cette question :

*Est-il permis de faire la guerre aux Indiens, de leur ôter leur liberté et leurs biens temporels, de les tuer en cas de résistance, à cette fin que, dépouillés et soumis, ils se laissent plus facilement amener à la foi par les prédictateurs ? — Le Docteur se décide sans hésiter, pour l'affirmative.*

Las Casas s'empressa de répondre au livre de Sépulvéda (dont un abrégé avait paru en Espagne en langue espagnole) par son *Apologie des opinions de l'évêque de Chiapa en faveur de la liberté des Indiens*.

A la cour, les uns prirent parti pour Las Casas, les autres (en plus grand nombre sans doute) pour Sépulvéda.

L'Empereur, pour donner à cette discussion une forme plus solennelle, convoqua (en 1550) à Valladolid, une assemblée de prélats, de théologiens, de jurisconsultes. « On discuta, en présence du Conseil des Indes, la question de savoir s'il était permis ou non, de faire la guerre aux Indiens pour conquérir leur pays dans le cas où ils ne voudraient point admettre la religion chrétienne ni se

soumettre volontairement aux rois de Castille, après en avoir reçu la sommation. »

C'était poser cette question un peu tard quand depuis plus de cinquante ans, les cliens de Sépulvédá ne concevaient à cet égard aucun scrupule.

Sépulvédá exposa son système et Las Casas lut pendant cinq séances ses *Trente propositions*. Le Confesseur de Charles-Quint dut recueillir raisons des deux parties. Sépulvédá publia ensuite *Douze objections* auxquelles Las Casas répondit par une longue *Réplique*.

Il faut ajouter que le Conseil ne put résister publiquement à l'ascendant du vénérable vieillard et lui commanda même le livre qu'il fit imprimer à Séville en 1552, *Sur la liberté des Indiens qui sont encore esclaves*.

La discussion de Las Casas et de Sépulvédá, comme toutes les discussions de ce temps-là, est toute hérisée de citations sacrées ou profanes. Sépulvédá (comme vous pensez bien) s'appuyait beaucoup plus

sur la Bible que sur l'Évangile. Il trouvait dans le *Deutéronome* et le *Lévitique* l'ordre (donné par Dieu lui-même) de massacrer et d'asservir les Indiens.

Il alléguait ce motif donné à Israël : « *C'est à cause de la méchanceté de ces nations-là que l'Éternel va les chasser de devant toi.* » (1)

Et ce commandement précis. « *Vous détruirez entièrement tous les lieux où ces nations desquelles vous possédez le pays, auront servi leurs Dieux, sur les montagnes, sur les coteaux ou bien sous tout arbre vert.* »

« *Vous démolirez leurs autels, briserez leurs statues, brûlerez leurs bocages. Vous mettrez en pièces les images taillées de leurs Dieux et vous ferez périr leur nom de ce lieu-là.* » (2)

Il rapportait le chapitre xxvi du Lévitique où le Dieu d'Israël menace de livrer les Israélites à leurs ennemis, s'ils ne l'adorent pas.

Quant à la manière de faire la

(1) *Deutéronome*, chap. ix, verset 4.  
Voyez aussi le chapitre xviii, verset 12.

(2) Versets 2 et 3 du chapitre xn.

guerre aux Indiens, il en trouvait la détermination irrécusable dans le chapitre xx du Deutéronome.

«Quand tu t'approcheras d'une ville pour lui déclarer la guerre, tu lui présenteras la paix ; et si elle te fait une réponse de paix et t'ouvre, tout le peuple qui sera trouvé dedans, te sera tributaire et sujet.

«Mais si elle ne traite pas avec toi et qu'elle fasse la guerre contre toi, tu mettras le siège contre elle.

«Et quand l'Éternel ton Dieu l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer au fil de l'épée tous les hommes qui s'y trouveront : réservant seulement les femmes et les petits enfans et quant aux bêtes et à tout ce qui sera dans la ville, tout le butin, tu le pilleras pour toi et tu mangeras le butin de tes ennemis que l'Éternel ton Dieu t'aura donné.

«*Tu en feras ainsi à toutes les villes qui sont fort éloignées de toi, lesquelles ne sont pas les villes de ces nations-ci ; mais tu ne laisseras vivre personne qui soit dans les villes de ces peuples que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.*»

Sépulvéda joignait aux injonctions expressives de l'Éternel-Dieu, un commandement exprès et précis de *Jésus* lui-même.

— Ouvrez l'*Évangile selon St. Luc* au chap. XIV (1) et lisez la *parabole des invités* :

« Un homme fit un grand souper et y invita beaucoup de gens; et à l'heure du souper, il envoya son serviteur pour dire aux invités : venez, car tout est prêt. Mais ils commencèrent à s'excuser tous. » (Alléguant, les uns une raison, les autres une autre).

« Le serviteur s'en retourna donc, et rapporta la chose à son maître. Alors le père de famille, tout en colère, dit à son serviteur : va-t'en vite dans les places et dans les rues de la ville et amène ici les pauvres, les impotens, les boiteux et les aveugles.

« Puis le serviteur revint et dit : maître, il a été fait ainsi que tu l'as ordonné, et il y a encore de la place.

« Et le maître dit au serviteur : Va

dans les chemins et le long des haies et ceux que tu trouveras, contrains-les d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

« Car, je vous le dis, aucun de ceux que j'avais invités ne goûtera de mon souper. »

— Vous ne voyez pas au premier abord, ce que Jésus et sa parabole peuvent avoir à faire dans l'argumentation froidement sanguinaire de Sépulvéda. Vous ne remarquez pas ces trois petits mots : *contrains-les d'entrer.* — C'est-à-dire, pensez-vous : *insiste pour qu'ils viennent, dis-leur qu'ils ne fassent pas de cérémonies, que le maître de la maison n'est pas fier et qu'ils lui feront plaisir.*

Sépulvéda l'entend autrement : cela signifie clairement, selon lui, que si les Indiens ou tous autres infidèles, refusent de se rendre à l'invitation du père de famille, il faut qu'ils soient traînés de force dans la salle du repas, déchirés et mis en sang s'ils résistent, — exterminés par le fer, par la corde, par le feu s'ils s'obstinent, — dépossédés, du reste,

de tous leurs biens comme de la liberté et de la vie.

Las Casas réplique que le *contrains-les d'entrer* (en latin, *COMPELLE INTRARE*) se doit entendre d'une contrainte de charité et de douceur, et cite *saint Chrysostôme*, le pape *Innocent IV*, *saint Thomas d'Aquin*. — Sépulvéda maintient et soutient qu'il faut l'entendre d'une contrainte corporelle, d'une exigence à main armée, et cite *saint Augustin* et *saint Grégoire le Grand* qui, dit-il, l'ont entendu de la sorte. — Ce *compelle intrare* n'est-il pas d'ailleurs la pierre fondamentale de la Très Sainte Inquisition? Las Casas pouvait-il, en Espagne, attaquer cette institution dans le plein et tout-puissant exercice de ses fonctions orthodoxes? (1)

(1) Sans prétendre vous faire connaître en deux mots ce tribunal catholique, je vous rappellerai que (d'après l'évaluation très modérée de la *Biographie universelle*) l'inquisiteur général *Torquemada* (ami de Fonséca) fit, *en seize années*, brûler vifs *huit mille huit cents* hommes ou femmes; en fit brûler en effigie *six mille cinq cents*; en fit condamner

Las Casas se rejetait sur les termes même dans lesquels était conçue la *bulle de donation* d'Alexandre VI et en rappelait surtout ce passage :

« Cognoscentes vos , etc. Instruit qu'en votre qualité de roi et de prince véritablement catholique , et après avoir donné dans presque toutes les parties du monde , des preuves éclatantes de vos sentimens religieux , dont nous sommes parfaitement convaincu , non-seulement vous desirez l'exaltation de la Sainte Foi Catholique et l'établissement de la religion chrétienne , mais que vous y avez encore employé toute votre puissance avec un cœur sincère et un soin particulier , comme le prouve la conquête du royaume de Grenade que vous avez arraché à la tyrannie des Sarrasins , avec tant de gloire

*quatre-vingt-dix mille* à l'infamie , à la prison perpétuelle , à la confiscation , à la mort civile . Tout cela , avec ces douces paroles du doux Jésus : *contrains-les d'entrer* . Est-il possible !

Un tel exemple doit dégoûter à jamais de l'envie de faire des paraboles .

pour le nom de Dieu, — nous nous portons avec autant de justice, que de satisfaction à vous accorder *ce que* vous sollicitez, afin que vous puissiez continuer avec un zèle de plus en plus ardent l'exécution du dessein que vous avez conçu et que le Dieu immortel aura pour agréable.....

« Nous vous exhortons particulièremenr, par la promesse que vous faites en recevant les eaux du baptême d'obéir aux préceptes apostoliques, et nous vous engageons, par les entrailles de miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, lorsque vous aurez entrepris sérieusement et avec un véritable zèle pour la foi catholique cette sainte expédition, à vous efforcer de faire recevoir la religion chrétienne par tous les peuples qui habitent ces îles et ces terres, sans jamais vous laisser décourager par les dangers et les peines, mais soutenus au contraire par la ferme espérance que Dieu daignera couronner un jour votre courage et vos efforts.

« En outre, nous vous ordonnons, en vertu de la sainte obéis-

sance qui nous est due, de pourvoir à ce qu'il soit envoyé dans les terres fermes et dans les îles en question, des sujets d'une vertu reconnue, craignant Dieu, sages, éclairés, en état d'instruire les habitans dans la foi catholique et de leur inspirer le goût des bonnes mœurs ; et nous vous rappelons le devoir d'y travailler avec tout le soin possible, comme vous nous l'avez promis et comme nous l'attendons avec confiance de votre éminente dévotion et de votre royale magnanimité.»

Las Casas rappelait aussi les instructions pleines de bienveillance données à Colomb, par ordre d'Isabelle, lors du second voyage ; et enfin une clause, toute pleine de bonté, du testament de cette reine.

Sépulvédá répliquait que le pape Alexandre VI avait survécu de dix ans à la *conquête* de l'Amérique, faite en vertu de sa bulle ; qu'il ne s'était jamais plaint de la conduite des rois d'Espagne en cette occasion, qu'il les avait au contraire loués et félicités en plusieurs de ses lettres. Le silence du Chef de l'Église (représen-

tant Dieu même) au sujet des guerres d'Amérique, était assez expressif en leur faveur.

Le Chef de l'Église n'a jamais conseillé la guerre contre les Indiens, disait Las Casas. — Le Chef de l'Église ne l'a jamais condamnée, répondait Sépulvéda.

Quel spectacle de voir un homme de l'âge et du caractère de Las Casas, réduit à aller chercher des arguments pour une si belle cause dans la conduite d'un Alexandre VI ! « La doctrine de Sépulvéda, dit-il en terminant, est bien autrement funeste que la mienne. Car enfin ce que j'ai publié peut exciter le repentir pour le mal qui s'est fait et rendre plus prudent et plus chrétien à l'avenir ; tandis que le Docteur veut endormir par une fausse sécurité des consciences qui se sont souillées par le meurtre, par le vol, par l'incendie et par d'autres crimes non moins atroces. »

Cette discussion, dans laquelle Sépulvéda seul se montre (si effrontément) en parfait accord de logique avec toutes les doctrines et institu-

tions du temps, nous éclaire mieux que de longs volumes sur les fruits européens ou américains des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ; et en même temps, l'avantage que (par décence) l'assemblée laisse forcément à Las Casas, annonce que si l'Inquisition n'y met ordre, si le Pape et les Rois ne s'entendent pas bien, de nouveaux principes sont à la veille de se faire jour, principes avec lesquels Las Casas est conséquent d'avance, toutes les fois qu'il est en contradiction avec ceux de son époque.

---

Las Casas composa dans ses dernières années, plusieurs ouvrages : entr'autres une *Histoire générale des Indes* (1), qui d'après son testament, devait être imprimée un certain nombre d'années après sa mort : mais le gouvernement espagnol se garda bien de laisser accomplir cette dernière volonté.

En 1555 il écrivit au précepteur

(1) Le manuscrit se composait de 830 feuillets en 3 volumes.

de Philippe II, cette longue lettre contre la perpétuité des commanderies, dont je vous ai cité quelques passages. (1)

La cour s'étant rendue à Madrid en 1562, il n'hésita pas malgré son grand âge, à quitter Valladolid, pour être, jusqu'à la fin, à portée de défendre cette belle cause que, malgré tant d'efforts, il n'avait pu gagner encore. A quatre-vingt-dix ans, il écrivit un mémoire en faveur des naturels du Pérou.

Las Casas mourut à Madrid en 1566, à l'âge de 92 ans, après 66 ans d'infatigable charité, à ne dater sa mission que du jour où il renvoya l'esclave indien que lui avait donné Colomb.

Quelle vie ! quelle persévérance dans le bien! quelle foi dans l'avenir ! quelle *vivacité* de sentiment ? quelle inébranlable droiture ! La mer quatorze fois traversée, tant de courses en Espagne et dans le Nouveau Monde, dans les régions les plus inaccessibles ; au milieu des peuples

(1) Pag. 31 et 44.

exaspérés ; au milieu de compatriotes que l'ivresse de l'or aveugle , et qui pour n'avoir pas reconnu dans les Américains des hommes , ont cessé eux-mêmes de l'être, et se ruent sur le gardien qui les avertit. — Enfin , au bout de tout cela, ces paroles attristantes qui n'ôtent pas à Las Casas le contentement d'avoir bien fait :

«Avec le temps , l'esclavage des Indiens fut aboli ; mais ce fut quand il n'y eut plus de risque (pour le roi, de la part des colons espagnols) à proclamer l'émancipation complète de leurs prétendus pupilles : ce fut quand les colons espagnols n'eurent plus rien à perdre par cette mesure : en un mot, ce fut quand il y eut dans les Indes (Occidentales) assez d'ânes, assez de *nègres*, assez de chevaux et plus d'Indiens.»

**Nugnèz de Véla.**

Ainsi donc, une fois sur la pente de l'injustice (1), les hommes ne s'arrêtent plus qu'à l'endroit où le chemin cesse devant eux. Il est plus aisé de les préserver de cette pente que de les y retenir.

Vous venez de voir soixante ans d'efforts inutiles (ou à-peu-près) de la part d'un homme qui n'a d'autre arme que sa parole, sa plume, et l'exemple d'une vie conséquente avec ses doctrines.

Voulez-vous en voir un autre qui arrive au Pérou 51 ans après le second voyage de Colomb et apporte aux Espagnols et aux Indiens, — d'une part, ces fameuses *Ordonnances*

(1) L'argumentation de Sépulvèda a pu vous faire voir qu'il ne s'agit pas seulement ici d'un mouvement d'effervescence passionnée, mais d'une injustice qui a parfaitement conscience de ses démarches; qui sait d'où elle vient, et où elle va.

de Charles-Quint dont je vous ai fait lire une dizaine d'articles (1), — d'autre part, l'inébranlable volonté de les mettre à exécution et, de plus, le titre de gouverneur et de vice-roi (2)? Cet homme s'appelait *Blasco Nugnèz de VÉLA*.

Les ordonnances en question, dès leur promulgation au Pérou, y avaient soulevé un orage effroyable. «Les conquérans de ce royaume, nés dans les dernières classes des citoyens (c'est Robertson qui parle), plus éloignés de la métropole, enivrés des immenses richesses qu'ils avaient subitement acquises, s'abandonnaient à la plus entière licence, au milieu du renversement universel de l'ordre et des lois ; à la suite de deux guerres civiles, chaque particulier était devenu son maître et son propre juge et n'était plus guidé que par ses passions égoïstes et bru-

(1) Page 120.

(2) Quatre jurisconsultes qui lui étaient adjoints, devaient siéger comme tribunal suprême à Lima, et prêter au vice-roi leur appui.

tales. À l'arrivée des nouvelles *Ordonnances*, l'esprit d'insubordination alla jusqu'à la révolte. On n'envisageait qu'avec des cris et des larmes, l'introduction d'un gouvernement régulier, le pouvoir d'un vice-roi, l'autorité d'une judicature et la soumission à des réglemens qui déposseidaient, en un instant, toutes les familles coloniales, *du fruit de tant de travaux et de souffrances.* »

*Nugnèz de Véla* dès son débarquement à Tumbès, s'attache à l'exécution opiniâtre et inflexible de ces mêmes *Ordonnances*. Il n'entend ni le langage des menaces ni celui des présens : dans toutes les villes où il passe, il rend la liberté à tous les Indiens illégalement acquis ; dépouille tous les Espagnols qui possèdent des emplois, de leurs terres et de leurs travailleurs ; voulant donner lui-même l'exemple, il ne permet pas qu'un seul Indien soit employé à porter son bagage de Tumbès à Lima. L'étonnement et la consternation le précédent. Mais il craint si peu d'augmenter l'un et l'autre, qu'à son entrée dans la ca-

pitale, il déclare hautement qu'il est venu pour obéir aux lois de son souverain et non pour les altérer ou les affaiblir ; que toute tentative pour suspendre, éluder, mitiger les nouvelles lois, serait un acte de rébellion.

— D'après cela, cet homme pour qui les considérations de rang ou de fortune ne sont rien, fait arrêter les révoltés les plus influens, les fait juger solennellement et mettre à mort.

— Qu'arriva-t-il ? vous le devinez sans peine. Ceux qui restaient se rassassierent autour d'un des leurs (Gonzalez, frère de Pizarre) et l'intègre magistrat (trahi par les *quatre Juges* même que Charles-Quint lui avait adjoints) se vit enlevé de son palais et conduit dans une île déserte. — Les traitres se divisent ensuite : le parti des *quatre Juges* fait la guerre à celui de Gonzalez, qui l'emporte, et fait pendre ses adversaires.

Quant à *Nugnèz de Vèla*, l'officier chargé de le conduire de son île en Espagne, se jette à ses genoux et le reconnaît pour son véritable chef. Retourné à Tumbès, Véla trouve quelques partisans (parmi les colons

derniers-venus, sans doute). Il rencontre près de Quito, l'avant-garde de Gonzalez ; continue sa marche dans le Popayan, avec 400 hommes ; et «conservant, dit Robertson, au milieu de ses désastres la même élévation d'esprit, le même sentiment de sa dignité,» — il rejette tout accord avec Pizarre et déclare que l'épée seule peut décider une querelle avec des traîtres.

Le 18 janvier 1546, «après avoir montré dans un combat acharné, le talent d'un capitaine et le courage d'un soldat», Véla tomba percé de coups. Sa tête fut coupée et exposée sur la grande place de Quito. (1)

Ainsi donc Véla ne remédie à rien. Le remède qu'il apporte paraît même plus dur que le mal (il est

(1) Quant à Gonzalez Pizarre, il eut, deux ans après, la tête tranchée. Après sa mort, les terres et les Péruviens, partagés et repar- tagés dix fois par François Pizarre, par Almagro, par Gonzalez Pizarre furent encore une fois repartagés par ceux qui le vainqui- rent. — Le seul **NUGNÈZ DE VÉLA** n'eut pas d'imitateur.

vrai que les Indiens ne sont pas consultés). La pureté de ses intentions tourne contre lui et ne profite à personne.

Mais placez un tel homme à l'*Isabelle* et au *fort Saint-Domingue* en 1493 ; pensez-vous que l'asservissement des Indiens et les révoltes espagnoles eussent fait beaucoup de progrès quand les dix premières têtes fussent tombées sous la hache, par miséricorde pour tant de calamités futures ?

Puisque les catholiques arrivent en Amérique sans avoir appris chez eux à respecter autre chose que la force, il faut que cette force se trouve dans leur chef, n'étant pas dans leurs hôtes. Il faut que ce chef leur enseigne et leur inculque des leçons de justice et de droiture, telles que pas un d'eux ne les oublie.

Le Grand Navigateur n'était pas propre à ce rôle ; il y fallait un homme spécial ; un Nugnèz de Véla :—Un de ces hommes incorruptibles et inflexibles qu'il faut souhaiter de voir à la fondation des grands établissements, pour ne pas les voir

apparaître à la fin, non moins terribles, *mais en pure perte, inutilement et trop tard.* Un tel exemple invariablement suivi, n'eût rien fait perdre à l'Espagne et n'eût pas laissé tant à regretter à l'humanité.

Mais nous en parlons bien à notre aise. Tout cela supposait un concours de circonstances qui ne s'est pas rencontré. Cela supposait surtout qu'avant de commencer l'entreprise, on en eût considéré l'étenue et la valeur. Or les choses ne se sont point passées ainsi; les découvertes et les conquêtes se sont faites (comme tant d'autre choses) par morceaux, au hasard, sans prévision, sans concert, par expéditions détachées, par des aventuriers sans argent, sans hommes, sans appui, — suppléant à tout cela par des trahisons et des atrocités.

Mes amis, vous avez, je pense, assez vu ce que l'Espagne catholique du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle a porté sur la terre d'Amérique. Ce serait une cruelle dérision que de demander ce qu'elle a laissé aux Indiens; mais on peut se demander ce qu'elle laisse (à

la mort de Las Casas, par exemple) aux colons Espagnols; et quels fruits promettent aux siècles suivans, des propriétés particulières immenses, l'esclavage des Noirs, les riches couvens, l'inquisition. — Nous reviendrons ensemble et à des époques diverses, dans ces contrées où les hommes avaient, ce semble, si peu de chose à faire pour leur bonheur commun.

Mes amis, si nous n'étions pas habitués à nous entendre, j'insisterais ici plus qu'ailleurs *sur les seules impressions qui nous soient permises à la vue de l'injustice*: à nous qui reconnaissons que l'injustice, comme tout autre fait humain, a, dans tous les cas, des racines. Le mal fait *par l'homme à l'homme* est le plus grand malheur qui puisse affliger un homme. Et la plus grande joie aussi (à laquelle il ne suffit pas de nous associer en idée, mais de laquelle il nous faut goûter tous), c'est de nous interposer entre nos frères et le malheur qui les menace, alors surtout que le mal qui leur arrive leur vient d'un homme.

Que la vue du mal souffert, ou à souffrir, parle à votre cœur ! que du moins l'on ne vous voie jamais du côté de l'injuste.

Mais il ne suffit point de ne pas souscrire à l'injustice ; il ne suffit pas de ne la pas voir d'un œil indifférent ; il ne suffit pas d'ouvrir son âme à la pitié et à la tristesse (à la pitié si l'on regarde au malheureux que l'injustice écrase ou menace; à la tristesse, si l'on regarde à cet autre malheureux devenu [par quelle funeste interversion de rôle!] l'instrument des souffrances qu'il eût soulagées);—si cette pitié ne nous appelle pas au secours de celui qui souffre, ne nous fait pas bouger de place, ou bien s'évapore en paroles pendant que le mal devient irréparable; — si cette tristesse (qu'à la réflexion, l'injuste nous inspire au lieu de colère) est elle-même stérile ; si (sans pourtant nous en prendre de l'injustice à l'homme injuste; j'espère que nous n'en sommes plus là) nous nous contentons de dire que l'injustice a, comme tout le reste, ses racines, et ne songeons pas à rechercher

quelles sont ces racines; puis à les surprendre, et à les couper — alors surtout qu'elles le peuvent être sans risque pour personne et avec profit pour tous.

Si j'ai ramené votre attention sur des *faits historiques* contre lesquels on a tant et tant de fois dépensé de colère, ce n'est pas pour la reviver (cette colère); c'est pour que les souffrances causées par les injustices du XVI<sup>e</sup> siècle, qui dorment à présent et reposent, vous émeuvent sur celles qui leur ont survécu; c'est pour que les seules et faibles indications que j'ai pu vous donner ici sur les *racines* de ces injustices, dans *les manières de voir et de sentir* de ces temps, — vous mettent sur la voie de quelques autres recherches pareilles et plus heureuses.

## TABLE.

---

	Pages.
DECOUVERTE DE L'AMÉRIQUE (1492)...	1
Révolution dans l'ordre des connaissances géographiques et dans les autres ordres de connaissances.....	2
Les conquêtes ou établissemens des Espagnols en Amérique, considérés comme l'épreuve du xv <sup>e</sup> siècle et de l'éducation qu'il a reçue.....	
Distinction des hommes <i>baptisés</i> et <i>non baptisés</i> .....	15
Fruits que porte cette <i>distinction</i> , dès le second voyage de Colomb.....	17
Funestes précédens fournis par Colomb lui-même à ses successeurs.....	19
Mode général des CONQUÈTES et ÉABLISSEMENS des Espagnols en Amérique..	22
Formule officielle de la <i>sommation préalable</i> adressée aux Indiens.....	24
Formule de la répartition des Indiens entre les Espagnols.....	30
<i>Traite</i> des Indiens, pêche des perles, etc.	36
Conquête d'Haïti, de Puerto-Rico, du Darien, de Cuba, etc.....	40

	Pages.
EXPÉDITION DE FERNAND CORTÈS ou conquête du Mexique (1518).....	47
EXPÉDITION DE FRANÇOIS PIZARRE ou conquête du Pérou (1531).....	68
Guerres civiles du Pérou.....	79
Histoire d'Orellana.....	82
Généreuses réclamations des <i>Religieux</i> <i>Dominicains</i> .....	87
Infatigable persévérance de BARTHÉLEMY DE LAS CASAS (de 1513 à 1566)...	91
Sa conduite à l'égard des Indiens.....	<i>ibid.</i>
Ses sollicitations multipliées — auprès de Ferdinand V.....	92
— De Ximenès et du cardinal Adrien.	93
— De Charles-Quint.....	<i>ibid.</i>
— De Philippe II.....	<i>ibid.</i>
Son ESSAI DE COLONISATION à la côte de <i>Cumana</i> .....	99
Intercession papale, tardive et sans effet.	116
Ordonnances de libération signées par Charles-Quint et abrogées aussitôt...	120
Las Casas accepte l'évêché de <i>Chiapa</i> ..	125
— Publie son livre du <i>Confessionnal</i> ..	126
— Revient en Espagne pour la septième fois.....	<i>ibid.</i>
Las Casas, dans sa justification et son plaidoyer pour les Indiens, prend son point de départ dans les idées du temps.....	127

— Ses conclusions.....	129
JEAN GINÈS DE SÉPULVÉDA, avocat des oppresseurs de l'Amérique.....	132
— Son livre sur la question de savoir s'il est permis de faire la guerre, etc.	
Sa réponse affirmative .....	133
<i>Apologie</i> , par Las Casas.....	<i>ibid.</i>
<i>Discussion solennelle</i> entre Sépulvédá et Las Casas, à Valladolid, en présence de Charles-Quint (1550).....	<i>ibid.</i>
Citations de la Bible et de l'Évangile..	135
Le COMPELLE INTRARE (parabole des invités).....	137
Objections et répliques.....	138
Derniers ouvrages de Las Casas.....	144
BLASCO NUGNÈZ DE VÉLA: l'homme qu'il fallait à l'Amérique en 1493, y arrive en 1544.....	147
Avertissement sur l'impression que les iniquités rappelées ci-dessus doivent produire sur nous.....	154



ERRATUM: page 66, ligne 24, — au lieu de 1525, lisez 1517.

- |     |       |   |
|-----|-------|---|
| 221 | ..... | the conclusion, —   |
| 222 | ..... | the Omer is the same as the<br>Talmudic name of the month of<br>Nisan, the month of the Exodus, — |
| 223 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 224 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 225 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 226 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 227 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 228 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 229 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 230 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 231 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 232 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 233 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 234 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 235 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 236 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 237 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 238 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 239 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 240 | ..... | the month of the Exodus, —  |
| 241 | ..... | the month of the Exodus, —  |



# BIBLIOTEKA KÓRNICKA

5

19131

S.

in-24, avec 17 figures.....	"	73
De la composition de l'air. 1 vol. in-24, avec 3 figures.....	"	60
Vie et Voyages de Christophe Colomb. 1 vol. in-24, avec 1 planche.....	I	"
Ser. à manière d'écrire et de lire l'His- toire. 1 vol. in 24.....	"	60
Histoire de l'Électricité; partie 1 <sup>re</sup> , t. 1 <sup>er</sup> . 1 vol. in-24, avec 12 figures.....	I	"
Histoire de l'Electricité; partie 1 <sup>re</sup> , tom. 2 <sup>e</sup> . 1 vol. in-24, avec 6 figures.....	I	"
Histoire de la Bible. 1 vol. in-24.....	I	"
Découvertes, Conquêtes et Etablissements des Espagnols en Amérique. 1 vol. in-24.	"	75
Voyage à Tombouctou, dans l'intérieur de l'Afrique. 1 vol. in-24.....	"	75
Histoire de la terre. 1 vol. in-24.....	"	60

## Sous presse :

La France, jusqu'à Clovis.	Sur le corps humain.
Voyage en Palestine.	Sur l'Industrie.
Voyage aux Etats-Unis.	Vie de Franklin.
Sur les Cristaux.	Les Portugais dans l'Inde.
Vie de Penn.	Sur le règne végétal.
Histoire de l'Electricité. 2 <sup>e</sup> partie.	Histoire des Evangiles.
Voyages de Magellan et Drake.	Minéralogie des environs de Paris.
Moïse et ses Institutions	Sur les villes de Pompeia e. et d'Herculanum.
La France, de Clovis à Char- emagne	Voyage dans les mers po- laires, etc., etc.

